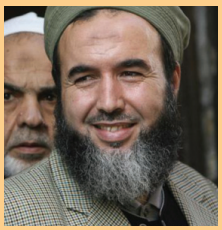
LE JEUNE INDEPENDANT
N° 5263 - MERCREDI 02 SEPTEMBRE 2015
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net



LA SOCIÉTÉ CIVILE S'IMPLIQUE À DÉFAUT DES POLITIQUES

Une pétition pour traduire Mezrag devant le tribunal de La Haye

Lire en page 3

Plus de 6 500 nouveaux diplômés y seront affectés en novembre

PARAMÉDICAL : LE DÉFICIT RÉSORBÉ EN 2017



Le déficit enregistré dans le corps paramédical, l'un des segments essentiels de la santé publique, devrait être résorbé à l'horizon 2017. Pour ce faire, le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf, a mis en place une «stratégie» censée permettre à ce corps d'opérer dans des conditions optimales. Or, les paramédicaux ne cessent de revendiquer, au fil des débrayages, une prise en charge des conditions de travail qu'ils qualifient d'intenables.

Lire en page 5



NOUVELLE VILLE DE DRAA ERRICH (ANNABA)

Tebboune menace les retardataires dans l'exécution des projets

Lire en page 2



EN VISITE D'INSPECTION ET DE TRAVAIL À AÏN-DEFLA

Talaï inaugure les gares ferroviaires réaménagées de Rouina et Arrib

Lire en page 2



LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE À MÉDÉA

«Il ne faut plus compter sur le soutien de l'Etat»

Lire en page 2

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 — ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 10 DA, FRANCE 1 EURO

COMMENTAIRE
DE HOCINE ADRYEN

ELLE ACCUSE L'ALGÉRIE D'ÊTRE DERRIÈRE L'AFFAIRE DE CHANTAGE DU ROI DU MAROC

Les divagations de la presse marocaine

DÉCIDÉMENT le ridicule ne tue pas chez les voisins de l'Ouest. A chaque incident ou affaire impliquant le Maroc, c'est l'Algérie qui est montrée du doigt. Des médias au Maroc affirment que les deux journalistes qui auraient cherché à faire chanter le pouvoir royal ont été aidés par l'Algérie. A qui profiterait «le crime» dans l'affaire Eric Laurent et Catherine Graciet, ces deux journalistes français accusés d'avoir réclamé une somme d'argent conséquente au roi du Maroc pour ne pas publier un livre compromettant à son égard ? «Regardons à l'Est», répond l'hebdomadaire marocain la Nouvelle Tribune dans son édito. Il évoque, sans rien prouver, une supposée manipulation par les services secrets algériens des deux journalistes mis en examen à Paris pour chantage et extorsion de fonds. Pour lui, l'affaire n'est que «la face visible d'un iceberg nauséabond».L'agenda algérien caché des journalistes : c'est une vieille accusation au Maroc. Dans le journal en ligne 360, le mieux informé des histoires du palais et des affaires policières du royaume, un journaliste avait déjà dénoncé en février dernier le soi-disant «tropisme algérien» de la journaliste Catherine Graciet, sans apporter de preuve. Mohammed Chakir Alaoui rappelait, d'une manière plus générale, que «les instances internationales ont toujours su que ceux qui ont essayé de porter atteinte à l'intégrité du royaume étaient payés par les ennemis de l'intégrité du royaume». Mais qui sont ces ennemis ? «Pas besoin de vous faire un dessin», affirme le journaliste. Traduction : Alger payerait des opposants marocains et des journalistes écrivant à charge contre le Maroc. Autre accusation, celle du «tropisme algérien» supposé de Catherine Graciet, portée par le journal marocain en ligne 360.ma. Selon cette thèse, l'Algérie et ses services secrets financeraient des opposants marocains et des journalistes pour qu'ils écrivent à charge contre le Maroc. Pour Abderrahim Arriri, directeur de publication du journal arabophone Al Watan Al Ane, «Eric Laurent et ses semblables n'agissent pas de leur propre gré mais sont téléguidés par un lobby d'intérêt qui agit contre le Maroc en particulier, en France (...). Le Roi a ainsi pointé du doigt l'Algérie qui mobilise ses moyens financiers pour prendre pour cible le Maroc et ses questions stratégiques». Vieille recette du makhzen qui voit rouge à chaque fois que le Maroc est déstabilisé de l'intérieur. D'ailleurs les deux journalistes français viennent de confirmer que c'est le palais royal qui est derrière cette transaction financière, et qu'au bout du compte ce sont les services du roi qui ont planifié ce piège en filmant et enregistrant, à leur insu, les propos échangés entre les Marocains et les deux journalistes. Il faut bien un coupable pour Sa Majesté...et l'Algérie a bon dos dans ces cas-là, et ce n'est pas la première fois. Jusqu'à ce que le Maroc s'en morde les doigts (fermeture des frontières, climat de tension et de suspicion, coups fourrés, etc.). Quand les Marocains sont à court d'arguments, ils pointent le doigt vers l'Algérie qui est coupable à leurs yeux de ne pas accepter l'asservissement du peuple sahraoui que l'ONU reconnaît comme seul partenaire avec le Maroc pour décider de l'autonomie des territoires sur lesquels le Maroc n'a aucun droit, selon une décision de la Cour internationale de justice et ce, à la demande du roi Hassan II lui-même ...

Hocine Adryen

EN VISITE D'INSPECTION ET DE TRAVAIL À AÏN-DEFLA

Talaï inaugure les gares ferroviaires réaménagées de Rouina et Arrib

Le ministre des Transports, Boudjema Talaï, a été accueilli à la gare ferroviaire de Khemis-Miliana, à son arrivée par le train rapide Alger-Oran en compagnie d'une forte délégation composée des cadres de son département, du directeur général de la SNTF et de journalistes. C'est la première fois dans les annales du gouvernement algérien qu'un ministre se déplace par train dans le cadre de ses visites d'inspection et de travail. M. Talaï assure que pour toutes ses prochaines visites qui seront programmées dans les régions proches d'Alger, «le déplacement se fera par train».

Mohamed Drici, Abdelah, Cheikh Medjahed de la commune de Rouina, le docteur Rachid, Ramdane et Houceini de la localité d'Arrib (Aïn Defla) sont aujourd'hui heureux d'apprendre que le train va enfin s'arrêter à leurs gares respectives, et ce après près de 20 années d'absence. Eloignées des villes avoisinantes et enclavées, bien qu'elles se trouvent sur l'axe autoroutier Alger-Oran, ces deux localités étaient complètement isolées par une absence de développement économique et social, et ce en raison des dégâts occasionnés par le terrorisme durant les années noires. En effet, ces deux localités du nord-ouest de la wilaya d'Aïn Defla, au pied des montagnes abruptes de cette région autrefois sous l'emprise du terrorisme barbare, commencent aujourd'hui à reprendre goût à la vie. Le ministre des Transports a mis sa pierre à l'édifice pour redynamiser le développement dans cette région. Lors de l'inauguration de la gare de Rouina avant-hier, il a souligné sa grande disponibilité «à contribuer au désenclavement de ces communes et à mettre en place un service public adéquat qui répond aux besoins de la population locale». Il a expliqué que «le transport est l'une des priorités pour développer l'économie dans les régions enclavées, mais aussi pour permettre aux citoyens de voyager dans de bonnes conditions». Lors de l'inauguration de ces deux infrastructures du transport ferroviaire, le ministre a tenu à rappeler que «le transport par voie ferrée va constituer l'une des grandes priorités du gouvernement étant donné ses avantages». Et d'expliquer qu'«il y a d'abord le gain en termes de temps de voyage et aussi en termes de sécurité, deux facteurs clés qui avantageraient ce mode de transport». Toujours sur le même chapitre, le ministre a indiqué aux journalistes présents que «les efforts visant à réduire le temps de parcours des différents itinéraires seront poursuivis afin que le déplacement du citoyen se fasse dans de meilleures conditions et que la notion d'amélioration du service public soit matérialisée sur le terrain». Suite à cette déclaration ferme et encourageante qui démontre on ne peut mieux la détermination des pouvoirs publics à réaliser les objectifs inscrits dans le plan quinquennal du président de la République, tout porte à croire qu'aujourd'hui le terrorisme est vaincu dans ces régions enclavées et livrées à elles-mêmes. Aujourd'hui le train s'arrêtera à nouveau dans ces gares autrefois abandonnées, les gens se déplaceront à bord du train sans crainte et la vie reprendra de plus belle. Les quelques attentats isolés perpétrés par les hordes terroristes ne pourront plus jamais entraver le processus de développement de l'Algérie. Les forces combinées de sécurité, en général, et les forces de l'Armée nationale populaire (ANP), en particulier, sont à pied d'œuvre pour lutter contre toutes les formes de terrorisme afin de préserver la sécurité des citoyens et ramener la paix dans les foyers. Le gouvernement, de son côté, déploie des moyens importants pour subvenir aux besoins de la société et redynamiser le développement économique dans toute sa diversité. A la suite de l'inspection des projets de son secteur, Boudjema Talaï a estimé que «les pouvoirs publics ont lancé les investissements adéquats dans le secteur des transports et l'encouragement du transport par voie ferrée s'inscrit justement dans l'optique de l'amélioration du service public et du désenclavement des zones difficiles d'accès». S'agissant des autres projets, le ministre a programmé une virée sur le terrain afin de superviser les chantiers en cours et d'en évaluer l'état d'avancement. Il s'agit entre autres du projet de dédoublement de la ligne ferroviaire El-Affroun (Blida) - Khemis Miliana (Aïn Defla) (56 km) et du tunnel El Gantas, un bitube de plus de sept kilomètres. Le projet de réalisation de la voie ferrée traversant les wilayas de Blida, Tipasa et Aïn Defla va permettre d'atteindre une vitesse de 160 km pour les trains de voyageurs et de 100 km pour ceux de marchandises. Le ministre a visité également la station de transport routier situé au chef-lieu de wilaya ainsi le centre de la météorologie avant de se rendre à la radio locale de la wilaya d'Aïn-Defla où il a fait des déclarations résumant sa visite dans cette région.

A. Timizar

LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE À MÉDÉA

«Il ne faut plus compter sur le soutien de l'Etat»

LE MINISTRE de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche a effectué, mardi, une visite d'inspection et de travail dans la wilaya de Médéa, où il inauguré un abattoir et rencontré des agriculteurs.La première halte de la délégation ministérielle a eu lieu à la ferme pilote Dhaoui dans la commune de Ouamri, à 20 km à l'ouest du chef-lieu, spécialisée dans la production laitière et arboricole. Au cours de ses échanges avec les producteurs et éleveurs bovins, le ministre a déclaré qu'il ne fallait pas continuer à demander le soutien de l'Etat dans une situation économique difficile. Après quinze années de politique d'aide à l'ensemble du secteur, l'heure est venue d'améliorer les rendements pour augmenter vos revenus. L'aide de l'Etat ne doit être envisagée que comme une sorte de perfusion et ne doit pas être accordée dans des citernes.» « Il va falloir maintenant aller vers la modernisation des moyens de production pour augmenter les rendements. C'est la nouvelle logique de travail, car l'Etat a fait ce qu'il fallait faire. Il vous appartient de vous organiser pour continuer la dynamique déjà enclenchée.» Des éleveurs et producteurs de lait se sont plaint des coûts élevés de l'aliment du bétail qui, disent-ils, «nous prend tout ce que nous gagnons dans la vente de notre lait.» La réponse du ministre a été que «la problématique de soutien sera revue de façon à mieux rationaliser les deniers de l'Etat. Nous allons essayer de distribuer le son directement aux producteurs de lait sans intermédiaires et procèderons à l'ouverture de discussions entre producteurs et collecteurs».
La filière viande a un rôle stratégique pour susciter l'intérêt des pouvoirs publics qui ont favorisé la création de nouvelles unités d'abattage, à l'image de l'abattoir industriel « Rahma» de viandes rouges inauguré à Berrouaghia. La visite des différents bâtiments de l'infrastructure a permis de se rendre compte de l'importance de l'investissement réalisé par un opérateur privé dans un site situé dans la zone d'activité Chorfa de Berrouaghia. L'abattoir, qui dispose d'équipements modernes importés d'Italie, est doté de chambres froides, d'un tunnel de congélation, et emploie 166 travailleurs permanents. Pour le ministre, l'abattoir va jouer un grand rôle dans le développement de la filière viande ; il a insisté sur la traçabilité de la viande. Car, dira-t-il, «c'est une condition pour entreprendre toute démarche d'exportation. Pour cela, il faut établir de nouvelles relations entre les éleveurs et les abattoirs».
L'Etat, dira-t-il, est prêt à accorder des crédits fédératifs avec les abattoirs si toutefois ces derniers parviennent à se constituer en réseau. Vous possédez un tunnel de congélation, on ne peut que vous encourager. Cela évitera d'importer pendant le ramadan, compte tenu de vos capacités, et ainsi permettre de consommer local. Un éleveur s'est plaint de la multiplicité des acteurs dans le domaine des viandes blanches qui perturbent le marché, profitant de l'anarchie qui y règne. La solution, lui rétorquera le ministre, est d'éviter la dispersion des producteurs s'ils s'organisent en groupement d'intérêt commun par le biais de l'instauration du système de contrat entre les parties pour ne pas laisser la place aux intrus.

Nabil. B

NOUVELLE VILLE DE DRAA ERICH (ANNABA)

Tebboune menace les retardataires dans l'exécution des projets

LE MINISTRE de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelmadjid Tebboune, a ordonné hier à Annaba aux intervenants dans la réalisation de la nouvelle ville de Draa Erich de tenir des réunions urgentes en vue de la mise en place d'une coordination indispensable afin de rattraper les retards qu'accusent certains chantiers par rapport aux délais d'exécution des projets.
Les retards concernent les raccordements des projets d'équipements publics et des logements aux réseaux de l'alimentation en eau potable, d'assainissement et d'énergie. Il faut impérativement instaurer une coordination entre les différents intervenants dans le but de prendre en charge les insuffisances dans la réalisation de ce méga-projet, a insisté le ministre de l'Habitat sur le site de la nouvelle ville de Draa Erich, située dans la commune de Oued Aneb, dans la partie Ouest de la wilaya de Annaba. La nouvelle ville de Draâ Erich, qui comptera quelque 50 000 logements tous segments confondus et des projets d'équipements publics, a été conçue pour permettre à la wilaya de Annaba de lancer ses programmes de développement restés en souffrance depuis de longues années à cause du déficit criard du foncier. Le ministre a entamé sa visite de travail et d'inspection à partir du pôle urbain Kalitoussa (Berrahal) où plus de 7 600 logements, tous segments confondus, sont prévus et dont un important quota a été réalisé et sera réceptionné bientôt. Se déclarant satisfait de la qualité des logements réalisés, Tebboune a exhorté les intervenants dans ce nouveau pôle urbain à œuvrer pour que tous les projets soient exécutés parallèlement et par là même, éviter les erreurs commises dans la nouvelle ville d'Ali-Mendjeli (Constantine). Abdelmadjid Tebboune s'est rendu ensuite dans les localités de Boukhadra dans la commune d'El Bouni, où il a inspecté le chantier de 1 063 logements de l'AADL. Un quota de ce programme de logements pourrait être livré d'ici la fin du premier trimestre 2016, a-t-on fait savoir au ministre de l'Habitat, qui a suggéré aux responsables de la direction de l'industrie et des mines (DMI) d'utiliser l'énergie solaire pour alimenter cette future cité, en tant que ressource de substitution en cas de coupure d'électricité.

Nabil Chaoui

IL VA ÉCLAIRER SA FRONTIÈRE AVEC L'ALGÉRIE SUR PLUS DE 140 KM

Le Maroc installe «une ligne Challe»

Ce qui n'était qu'une rumeur va finalement se réaliser. Le Maroc va éclairer le mur qui le sépare de l'Algérie tout au long de la frontière, sur 140 km, et les travaux d'installation d'une ligne d'éclairage de ce mur vont être lancés prochainement ; c'est ce que révèle le site marocain «Ya watani».

En 2014, une clôture de trois mètres de hauteur avait été édifiée par Rabat sur la frontière algéro-marocaine. Cet éclairage sera installé entre les villes orientales de Saâdia et de Figuig. Selon le wali de la région d'Oujda, Mohamed Mihidia, qui est intervenu jeudi dernier lors d'un débat sur la lutte contre le terrorisme diffusé par 2M, cette clôture métallique servira à «freiner le banditisme et la contrebande et à assurer la sécurité». De son côté, l'agence française d'information AFP a estimé que ce mur marocain de 140 km qui sépare les deux pays voisins était le seul au monde de ce genre.
Ce mur, érigé le long d'une frontière déjà fermée depuis 1994, servira à assurer la sécurité du Maroc. Mais en réalité, il ne fera que compliquer une situation déjà assez tendue entre les deux pays. Et pour cause ! Le Maroc, consacré par les institutions internationales comme le premier pays pourvoyeur de drogue, ne continue pas moins d'accuser l'Algérie de le noyer en … psychotropes.
Paradoxalement, c'est l'Algérie qui subit la drogue marocaine, la contrebande de carburants, l'immigration clandestine et le trafic d'armes, tous ces maux provenant du royaume.
Mais au lieu d'accepter de s'asseoir autour d'une table avec les autorité algériennes pour discuter de ces fléaux et trouver des solutions comme réclamé par Alger, Rabat n'a pas trouvé mieux que de bâtir un autre mur de Berlin, une barrière de sécurité, équipée de caméras de surveillance.
Enfin, en attendant que le royaume chérifien passe à la nouvelle étape qui consistera probablement à électrifier sa frontière avec l'Algérie, il est malheureux de constater que ce pays frère et voisin réinvente la sinistre ligne Challe, du nom du général français qui a électrifié la frontière avec la Tunisie pour empêcher les moudjahidine d'y entrer et d'y acheminer les armes vers les maquis de l'intérieur du pays.

Kamel Aït Bessaï

UNE PÉTITION POUR TRADUIRE MEZRAG DEVANT LE TRIBUNAL DE LA HAYE

La société civile s'implique à défaut des politiques

LES RÉACTIONS aux propos de l'ex-chef de l'AIS, Madani Mezrag qui veut lancer un parti politique sur les décombres de l'ex-FIS se succèdent au sein de la société civile. Après les Patriotes et les GLD (Groupe de légitime défense) qui considèrent avoir été trahis dans leur engagement militant, une pétition a été lancée hier visant à traduire en justice l'ancien chef de l'ex-AIS, Madani Mezrag. Les initiateurs de la pétition estiment que «si, aujourd'hui, Madani Mezrag et ses phalanges de la mort sont blanchis par la non-justice algérienne de leurs abominables tueries, ils restent néanmoins passibles devant les tribunaux internationaux de crimes contre l'humanité». La pétition sera adressée au tribunal international de La Haye : «Ce n'est pas un parti qu'il va créer, mais finir sa vie dans une cellule», disent les initiateurs de la pétition, qui demandent aux «citoyens algériens de signer la présente pour déposer plainte contre ce criminel» car «nous n'oublierons pas les dizaines de milliers de victimes du terrorisme» conclut la pétition qui a été également partagée sur les réseaux sociaux par le groupe public «Ajouad - Algérie mémoire». Pour sa part, l'Organisation nationale des victimes du terrorisme compte répondre à Madani Mezrag par le biais de son bureau de wilaya à Tizi Ouzou, qui tiendra un point de presse aujourd'hui.
La société civile semble vouloir réagir face au retour de ces anciens extrémistes religieux qui ont mis le pays à feu et à sang durant plus de quinze ans, avec pour objectif d'instaurer un régime théocratique.

Hocine Adryen

UN TERRORISTE ARRÊTE ET DES ARMES RECUPEREES

L'armée intensifie ses opérations à Jijel

UN TERRORISTE a été arrêté et des armes et munitions ont été récupérées lundi par les forces de l'ANP, qui a intensifié ses opérations dans cette région depuis plus d'un mois. C'est ce qu'a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale transmis à notre rédaction. «Dans le cadre de la lutte antiterroriste, un détachement relevant du secteur opérationnel de Jijel (5e Région militaire) a arrêté, hier 31août 2015, un terroriste et a récupéré un fusil semi-automatique de type Simonov, quatre fusils de chasse, un appareil de confection de cartouches et une quantité de munitions», précise la même source. Depuis la fin juillet, l'ANP a multiplié ses opérations de traque des terroristes dans cette région montagneuse et difficile d'accès. Samedi dernier, une casemate et deux ateliers de fabrication de bombes artisanales ont été découverts suite à une opération de ratissage dans la localité d'El-Aouana par un détachement de l'armée qui a également récupéré une quantité d'armes et d'explosifs. Mardi dernier, deux dangereux terroristes, dont un «émir» en activité depuis plus de 20 ans, ont été éliminés et leurs armes récupérées dans la commune de Taher. Cette «grosse prise» est le résultat de renseignements qui ont permis aux troupes spéciales de l'armée de leur tendre une embuscade en pleine nuit. Il s'agit de Nefla Nouredine et de son adjoint, qui avaient rejoint les phalanges du Groupe islamique armé (GIA) depuis 1994». Dans un message au lendemain de l'attentat terroriste qui a coûté la vie à neuf soldats du contingent le 18 juillet dernier à Bouira, le vice-ministre de la Défense et chef d'état-major de l'ANP, le général de corps d'armée Gaid Salah, avait affirmé que les opérations contre les groupes terroristes se poursuivront sans relâche jusqu'à leur éradication.

K. M.

POUR FAIRE ANNULER LE 10 LE CONGRÈS

Les frondeurs du FLN saisissent le conseil d'Etat

LES OPPOSANTS du secrétaire général Amar Saadani emmené par Abdelkrim Belayat reviennent à la charge et dénoncent la situation qui prévaut au sein de l'ancien parti unique depuis le 29 août 2013, «date de l'usurpation du secrétariat général du comité central».
Une situation «inquiétante», selon un communiqué des opposants à Amar Saïdani. Les frondeurs du FLN se disent résolus à continuer de s'opposer «à la violation» des textes régissant le parti et «à l'empêchement de la tenue de la deuxième session du comité central légale et obligatoire» en 2014, de peur que les responsables «légitimes» du FLN ne «demandent des comptes aux auteurs de «la mainmise illégitime sur les structures du parti» qui conduisent ce dernier «vers l'inconnu». Les redresseurs soulignent, dans leur communiqué rendu public dimanche dernier, leur refus de «capituler» face à la fuite en avant de la direction actuelle du FLN et leur détermination à «poursuivre la lutte et la résistance à tous les niveaux et en recourant à tous les moyens légaux, juridiques et administratifs» pour «rétablir la légitimité» au sein du parti.
Les frondeurs ont décidé de porter le conflit au Conseil d'Etat pour faire annuler le 10 le congrès rendu possible que grâce à «la partialité de l'administration». Les frondeurs, fustigent, par ailleurs, l'absence totale du parti durant ces trois derniers mois, «comme si le FLN ainsi dompté et momifié n'avait pas son mot à dire dans des sujets aussi sensibles que la politique d'austérité décidée par le gouvernement suite à la baisse des cours du pétrole et le débat sur l'introduction de l'arabe dialectal dans l'enseignement».
Ils disent ne pas comprendre l'éclipse totale du parti lors de la célébration de la fête de l'Indépendance et de la commémoration du Congrès de la Soummam, le 20 août dernier : «Le silence assourdissant des usurpateurs du 10e congrès du FLN a donné l'occasion aux adversaires du parti de revendiquer son enterrement définitif.» Une critique qui n'aurait pas été possible, regrettent-ils, sans «l'indigence et la faillite de ceux qui ont déstabilisé le parti». Les frondeurs renouvellent leur appel aux militants pour «sauver le parti des griffes de la junte qui s'en est emparée, en a dévoyé le parcours en le détournant de ses objectifs et a annihilé le rôle qu'il a joué de 1954 à 2013.

H. A.

l'Editorial

Par Nordine Mzalla

IBK, le clairvoyant



LE PRÉSIDENT malien, Ibrahim Boubakar Keita, vient d'achever une visite d'Etat à Alger durant laquelle il a confirmé toute la confiance qu'il voue à l'Algérie en ces temps troubles de subversion dans la vaste partie septentrionale de son pays. Le séjour de son Excellence IBK a tellement été fructueux que l'APS, l'agence officielle d'information, a relevé «une convergence totale des positions» entre les deux pays frères. Dans le contexte actuel de recrudescence des violences visant à saper le processus de paix lié de l'accord d'Alger, les séances de travail auxquelles ont participé les plus hautes autorités maliennes sous le magistère de l'Etat algérien, marquent un tournant politique important dans la prise en charge de la question de la sécurité dans la bande sahélo-saharienne. En effet, pour les observateurs avertis, IBK, contrairement à son prédecesseur Amadou Toumani Touré renversé en mars 2012 par une junte militaire, a compris qu'il ne se saurait y avoir de stabilité dans la région sans une entente inébranlable entre les Etats du Champ, entité géopolitique dérangeante parce qu'elle contrarie les velléités néocoloniales de certaines puissances. Il n'a d'ailleurs pas hésité à crier haut et fort le repositionnement de son pays et toute la gratitude de Bamako, au nom du peuple malien à l'endroit de l'Algérie, chef de file de la médiation. C'était à l'occasion d'un discours historique dans la capitale malienne le 15 mai dernier. Au fil d'une diatribe sévère contre les ingérences, les déséquilibres, le manque de discernement d'intervenants extérieurs en porte-à-faux avec le difficile processus de retour à la paix civile dans le Septentrion. IBK s'appliquant à opposer les dérapages des uns à la bonne foi d'Alger comme un message souverainiste et révolutionnaire digne de feu Modibo Keita. La MINUSMA, la mission onusienne du maintien de la stabilité au Mali n'a pas été épargnée dans son réquisitoire, et l'actualité à Kidal a fini par prouver le bien-fondé des reproches du Président malien envers ces acteurs étrangers qui compliquent parfois plus les situations qu'ils n'y apportent de solutions. C'est pourquoi, l'Algérie peut se réjouir de goûter enfin les fruits de sa diplomatie courageuse et solidaire. Reste à accompagner la mise en œuvre de l'accord d'Alger pour savourer la victoire contre la fitna chez nos voisins qui ont besoin, comme tous les pays du monde, d'un climat de paix pour sortir du sous-développement.

N. M.

AVEC UNE BAISSE DE PRÈS DE 14 % ENTRE 2013 ET 2014

Le marché de la téléphonie fixe s'essouffle

L'ANNÉE 2014 a été une année noire pour la téléphonie fixe en Algérie, le nombre global d'abonnés ayant atteint 3,098 millions contre 3,595 millions en 2013, soit une baisse de près de 14 %.
Le nombre d'abonnés à Internet a, quant à lui, augmenté de 24,64 % avec près de 1,6 million d'abonnés durant la même période selon les chiffres de l'Autorité de régulation de la poste et des télécommunications (ARPT).
Pour la deuxième année consécutive, une tendance baissière est observée. En effet, le parc de abonné de la téléphonie fixe a évolué négativement en 2013 (-5,11 %), poursuivant cette tendance en 2014 (-13,82 %). La densité téléphonique a enregistré la même tendance baissière passant de 9,29 % en 2013 à 7,85 % en 2014, au même titre que la proportion des ménages disposant d'une ligne fixe qui est passée de 47,68 % en 2013 à 40,04 % en 2014.
S'agissant de la répartition des abonnés par type de réseau, l'ARPT fait remarquer que le segment filaire se taille la part du lion avec 2 825 827 abonnés, soit 91,79 % contre 272 960 abonnés pour le radioélectrique, soit 8,81 %. Le trafic téléphonique a été estimé à 3 862 millions de minutes en 2014 contre 4 345 millions en 2013.
Le secteur de la téléphonie fixe a généré en 2014 un chiffre d'affaires de 81,51 milliards de dinars, en hausse de 11,12 % par rapport à 2013 (73,36 milliards de dinars). Cette hausse du chiffre d'affaires est expliquée par celle du nombre d'abonnés à Internet en Algérie, qui a atteint près de 1,6 million à la fin de 2014, en hausse de 24,64 % comparativement à 2013, selon le rapport de l'ARPT.
Le parc des abonnés à Internet est passé de 1 283 420 en 2013 à 1 599 692 abonnés en 2014 et le taux de la densité internet de 3,32 % en 2013 à 4,05, alors que la proportion des ménages disposant d'un accès à l'Internet a connu une progression plus importante, passant de 19,65 % à 24 %.
Près de 1,6 million d'abonnés ADSL
Le haut débit fixe (ADSL) compte 1 518 629 abonnés en 2014, soit 94,93 % du nombre total des abonnés, contre 80 693 abonnés (5,04 %) au haut débit sans fil en mode fixe (4G LTE), qui est une nouvelle technologie introduite en avril dernier dans le pays et a concerné, dans un premier temps, les entreprises et les cybercafés avant de s'étendre aux particuliers.
Le reste des abonnés à l'Internet concerne le Wimax (standard de communication utilisé surtout comme mode de transmission et d'accès à Internet haut débit sur une zone géographique étendue) avec seulement 370 abonnés, soit 0,02 %.
Reste à savoir que fera la nouvelle ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication pour relancer le marché de la téléphonie fixe qui s'essouffle. La question de l'ouverture du marché à de nouveaux concurrents privés ou publics a été posée par son prédécesseur, mais l'actuelle ministre Mme Houda-Imène Feraoun, semble être opposée à l'idée de l'arrivée d'un nouvel opérateur de téléphonie fixe, laissant Algérie Télécom comme le seul et unique opérateur du plus grand pays d'Afrique. C'est dire la mission délicate de notre opérateur national, qui consiste à satisfaire la demande de 48 wilayas réparties sur plus de 2,3 millions de kilomètres.

Nassim Mecheri

LA NOUVELLE VILLE DE BOUINAN

Le wali veut les investisseurs exemplaires

Fraichement installé, et juste après son retour des vacances, le wali de Blida a consacré sa première sortie de travail au dossier sur la nouvelle ville de Bouinan, où il a rencontré tous les acteurs concernés par ce méga projet. « Cette rencontre vient suite à une réunion interministérielle présidée par le Premier ministre jeudi passé et en présence de tous les ministres concernés par la réalisation de ce gros projet que verra la wilaya de Blida ».



C'est en ces termes que Abdelkader Bouazghi s'est adressé aux cadres de la wilaya tous secteurs confondus, et en présence des représentants du ministère de l'Habitat et celui des Finances, réunis lundi passé dans la salle du centre culturel de la ville de Bouinan. Il exhorta ensuite les cadres chargés chacun du suivi et de la réalisation de ce projet de montrer plus de volonté et de disponibilité quant à la réussite de ce «rêve ». « C'est un projet
qui nous interpelle tous au niveau local, étant donné que ce projet est suivi par le Premier ministre en personne. C'est énorme ce qui est prévu, mais d'un autre coté ça crée de l'enthousiasme chez les gens et un sentiment de défi chez les responsables. C'est aussi une belle opportunité qui n'existe pas dans d'autres wilayas. A Blida, nous devons entrer en symbiose avec tous les autres secteurs » Il convient de rappeler que la création de ce projet est née en 2004 Ensuite, l entreprise publique à caractère industriel et commercial(EPIC)créés en 2006 est prévue pour le suivi de ce projet ,et en 2008 le plan d'aménagement a été attribué à une société sud- coréenne. La nouvelle ville de Bouinan s'étalera sur 2175 hectares et comportera, d ici à l'horizon 2019,
52 000 logements. Auxquels viendront s'ajouter tous les équipements publics d'accompagnement qui peuvent exister : les travaux publics pour la
réalisation des routes, un pôle santé, un pôle multimédia, un pôle de loisirs, un pôle d'industrie de pointe… Pour cela, le wali de Blida a été plus que clair dans son intervention en évoquant les secteurs d'investissement. Il dira ,à cet effet, que les investisseurs doivent arpenter un passage de sélection et pas n'importe quel investisseur qui peut se planter dans cette nouvelle ville. Les porteurs de projets doivent être examinés et nous devons avoir toutes les assurances et les certitudes pour que ce soit un exemple d'investissement » lança-t-il en direction des responsables sur l'un des sites du projet. Et d ajouter plus loin : « Les investisseurs ont quelque 186 hectares à leur disposition et nous devons nous mettre à leur disposition». Abdelkader Bouazghi cita quelques exemples d'investissement tels que l'hôtellerie, les centres de loisirs, les centres commerciaux ou encore l'industrie de pointe comme dans le domaine de la santé. Le wali de Blida a beaucoup insisté sur le mode sélectif des entreprises porteuses de projets pour qu'elles soient vraiment à la hauteur de ce gros projet. Et pour conclure cette séance de travail, il déclare à tous les présents et concernés par ce projet : « Je vous demande d'y croire et de ne pas se décourager devant ce projet d'une telle envergure. Je vous demande également de faire preuve de plus de motivation, et de disponibilité » Il convient de rappeler d'un autre coté qu'il est prévu la distribution de la première tranche de logements au nombre de 2 000 durant le premier semestre 2016. Nous avons été également informés qu'un P.V de cette réunion sera transmis au Premier ministre ainsi qu'à tous les ministères.

Yazid B.

LE WALI YOUCEF CHERFA DONNE DES INSTRUCTIONS FERMES

Nouvelle aérogare de Annaba en voie d'achèvement

LE WALI de Annaba, Youcef Cherfa, qui opère jusqu'à présent par des communiqués pour informer ses administrés par le truchement de la presse, est animé d'une volonté d'insuffler un souffle nouveau aux projets structurants en cours de réalisation. Il l'a montré, hier, en inspectant la nouvelle aérogare de l'aéroport Rabah Bitat de Annaba, dont les travaux de construction ont traîné en longueur depuis leur lancement en 2003. Youcef Cherfa a donné, lors de sa tournée d'inspection, des instructions fermes en vue d'accélérer le parachèvement des travaux secondaires et d'entamer urgemment ceux relatifs aux aménagements extérieurs de ce projet. Ces instructions concernent principalement l'aménagement du parc de stationnement des véhicules, la pose de panneaux de signalisation et la création d'espaces verts. L'approvisionnement de la nouvelle aérogare en eau potable et en énergie et sa protection des eaux pluviales ont été également au centre des instructions du wali de Annaba. Ce dernier a insisté dans ce cadre sur la nécessité de respecter les normes de qualité du reste des travaux à réaliser dans ce projet. La construction d'une route devant relier la nouvelle aérogare à l'aéroport Rabah Bitat pour faciliter le déplacement des passagers et l'établissement d'un inventaire des moyens et équipements à mobiliser pour le bon fonctionnement de cette infrastructure ont été également recommandés par le Premier responsable de la wilaya. S'étalant sur une superficie de 12 000 mètres carrés, la nouvelle aérogare de Annaba qui a une capacité d'accueil de 700 000 passagers par an apte à l'extension, sera inaugurée probablement avant la fin de l'année en cours. Il est a rappeler que le wali de Annaba, Youcef Cherfa, a effectué dès sa prise de fonction , des tournées de travail à travers le territoire de la wilaya et tenu des rencontres avec les directeurs de l'exécutif dans le but de mieux connaître les réalités du développement local . Il s'est rendu à titre illustratif dans le nouveau pôle urbain de Kalitoussa, commune de Berrahal, où est prévue la livraison d'un important quota de logements et des infrastructures éducatives. Il faut signaler aussi que le nouveau patron de la wilaya de Annaba a donné des ordres stricts aux membres de son exécutif pour distribuer aux citoyens la totalité des logements finis, et ce avant la fin de l'année 2015.

Nabil Chaoui

VISITE DU WALI AUX PÔLES UNIVERSITAIRES D'AMIZOUR ET D'EL KSEUR À BÉJAÏA

Le wali sévit contre les entreprises non performantes

EN VISITE de travail et d'inspection aux deux pôles universitaires d'Amizour et d'El-Kseur, où sont implantées les facultés des sciences exactes et de sciences économiques, le wali de Béjaïa, Ouled Salah Zitouni, a décidé de sanctionner un bureau d'études chargé du suivi des travaux du pôle universitaire de Berchiche (El Kseur) par la résiliation de son contrat, tout comme il a ordonné l'arrêt des travaux à certaines entreprises pour mettre fin à la mauvaise synchronisation dans les travaux, au manque de sérieux et de compétences, le non-respect des délais de réalisation, la mauvaise programmation des travaux, la non délivrance des ODS etc. Des insuffisances ayant provoqué l'ire du chef de l'exécutif de wilaya qui a décidé de sévir contre les entreprises qui ne sont pas performantes. «Une entreprise qui consomme 31 mois du délai de réalisation et dont le taux d'avancement des travaux est de 8%, ce n'est pas acceptable!», a déclaré le wali de Béjaïa sur Radio Soummam. Il a promis d'en finir avec le bricolage. Certaines entreprises ayant des projets, dont les délais de réalisation sont fixés entre 12 à 18 mois, ont dépassé 36 mois sans que les travaux ne soient achevés. A Amizour, le wali a réaffirmé dans la matinée, lors de sa première visite, effectuée dès son arrivée à la tête de la wilaya, son exigence à ce que le projet soit prêt avant la fin du mois en cours. Le taux d'avancement des travaux est satisfaisant ; cependant, certaines parties du chantier comme l'assainissement, la voirie, l'électricité dans les lieux d'hébergement et les travaux de réalisation du restaurant universitaire ont atteint un taux d'avancement de 69%.

N. Bensalem.

6 500 NOUVEAUX DIPLÔMÉS DANS LE CORPS PARAMÉDICAL EN NOVEMBRE PROCHAIN

Le déficit en personnels paramédicaux sera résorbé à l'horizon 2017

«Le déficit enregistré dans le corps paramédical sera comblé définitivement à l'horizon 2017 », a affirmé le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf, et ce dans le cadre de la stratégie élaborée à cet effet.



La formation du personnel soignant est un préalable à toute prise en charge de qualité, a laissé entendre M. Abdelmalek Boudiaf en marge de sa visite de travail dans la wilaya de Relizane. « Le ministère a adopté une stratégie efficace de formation visant à mettre fin, au terme de l'année 2017, au déficit enregistré en matière de personnels paramédicaux et à répondre aux besoins exprimés des structures sanitaires », a-t-il indiqué. Dans ce cadre, il a fait état de la sortie récente d'une promotion de 7 500 agents paramédicaux formés dans diverses spécialités. Une autre promotion de 6 500 agents achèvera sa formation en novembre prochain. Par ailleurs, le ministre a tenu à assurer que la gratuité des soins est un acquis que nul ne peut remettre en cause. «C'est une ligne rouge que ni le ministère ni aucune autre autorité ne peut dépasser», a-t-il indiqué. «La gratuité des soins est un acquis pour tous les Algériens depuis la révolution armée. Le ministère de la Santé continuera à garantir et à pérenniser ce principe irréversible», a-t-il ajouté. Il faut reconnaître que les structures sanitaires souffrent d'un manque de médecins spécialistes, mais aussi de personnel paramédical, notamment les sages-femmes. L'une des ambitions du secteur de la santé s'est traduite par des dispositions visant une réhabilitation professionnelle effective. C'est ainsi qu'entre le 30 mai et le 15 juin, sur un effectif global de 80 000 fonctionnaires appartenant aux corps spécifiques de la santé, les paramédicaux, les sages-femmes et les auxiliaires en anesthésie et réanimation (tous grades confondus) ont été les premiers à se présenter aux concours de passage de grade et aux examens professionnels prévus dans les statuts particuliers des différents corps du secteur de la santé publique. Il convient de rappeler que le nombre actuel de paramédicaux travaillant dans le secteur, ne dépasse pas 126 000 agents. Le secteur de la santé sera renforcé cette année par la sortie de promotions de 14 922 paramédicaux, répartis entre infirmiers, aides-soignants et d'autres spécialités. 60 000 paramédicaux seront formés durant les cinq années à venir.

Plus de 30 000 autres paramédicaux sont en cours de formation. En effet, grâce à cette stratégie de formation paramédicale, le secteur de la santé pourra combler progressivement ce déficit. Les efforts de l'Etat fournis dans ce sens, notamment le projet de réalisation de 28 instituts supérieurs de formation paramédicale, vont renforcer les instituts actuels.

Lynda Louifi

BOUDIAF À PROPOS DE LA BAISSE DE LA FACTURE D'IMPORTATION DES MÉDICAMENTS

L'Algérie a bien négocié les prix avec les laboratoires pharmaceutiques

ALORS que certains importateurs et producteurs de l'industrie pharmaceutique attribuent la réduction de la facture des médicaments à l'importation massive du générique, nettement moins chère que le princeps (la molécule mère), le ministère de la Santé assure que la baisse des coûts est plutôt due à une meilleure négociation des prix avec les laboratoires étrangers, sans mentionner les quantités de médicaments génériques qui inondent le marché. Selon le directeur des produits pharmaceutiques au sein du ministère, Ahmed Saïd Fraihat, il existe un nouveau dispositif qui a permis à l'Algérie de négocier des prix plus bas auprès des laboratoires pharmaceutiques étrangers. «Nous avons adopté une nouvelle méthodologie de fixation des prix, basée sur la comparaison des prix à l'international afin d'obtenir les meilleurs prix en Algérie lors de l'enregistrement des produits, dans le cadre de la maîtrise de la facture des importations», a-t-il affirmé dans une déclaration à l'APS. Il a expliqué que les importations des médicaments sont soumises à des autorisations préalables qui sont délivrées annuellement par le ministère de la Santé, qui négocie par ailleurs avec les fournisseurs les prix d'accès et fixe les marges au niveau de la distribution et le prix final au consommateur. «Les autorités ont donc profité du renouvellement des décisions d'enregistrement des médicaments afin de renégocier l'ensemble des prix des médicaments importés, en les comparant à ceux appliqués dans un certain nombre de pays de référence tels les pays voisins, ceux de la rive Sud de la Méditerranée et certain pays européens», a-t-il assuré. D'après Fraihat, cette nouvelle méthodologie a permis d'obtenir une baisse d'au moins 10 % par rapport aux marchés européens. En outre, le directeur, a affirmé que la baisse de la facture d'importation des médicaments n'aura aucune répercussion sur la disponibilité des médicaments sur le marché national. Selon lui, la facture tend naturellement vers l'augmentation vu la croissance démographique, l'amélioration de l'espérance de vie et des moyens de diagnostic. L'objectif des autorités publiques est donc de «maîtriser cette facture sans pour autant compromettre la prise en charge des citoyens», a-t-il assuré en ajoutant que la politique du ministère consiste à donner toute les chances au patient de bénéficier d'un traitement. «Tous les prescripteurs en Algérie ont à leur disponibilité les médicaments nécessaires, même les plus innovant mis récemment sur le marché international», a-t-il encore insisté. Il ne s'agit ni d'une mesure d'austérité ni de coupes au détriment de la santé du citoyen a-t-il poursuivi, expliquant que cette action s'inscrit dans le cadre d'une politique nationale de rationalisation des dépenses. «L'accès aux médicaments est garanti. Toutes les mesures nécessaires pour sécuriser l'approvisionnement du marché sont prises», souligne t-il. Pour réaliser son objectif de maîtrise de la facture d'importation, le ministère de la Santé s'appuie sur deux «leviers» essentiels: la promotion des médicaments génériques qui représentent actuellement près de 70 % du marché et la promotion de la production locale. Outre les mesures d'accompagnement et d'encouragement, la production locale bénéficie d'une protection des autorités publiques, qui interdisent l'importation des produits fabriqués localement. La liste des produits interdits d'importation est établie à partir des demandes des laboratoires nationaux capables d'approvisionner le marché national en quantité suffisante. Les besoins du marché doivent être couverts par au moins trois producteurs qui doivent justifier la possession de stocks suffisants de matières premières, a noté M. Fraihat. Depuis 2011, la liste comprend 252 produits contre 50 en 2008. Elle devrait compter prochainement 117 produits supplémentaires, a-t-il fait savoir. La facture d'importation des médicaments à usage humain s'est chiffrée durant les sept premiers mois de 2015 à 947,49 millions de dollars (14 730 tonnes) contre 1,36 milliard de dollars (15 126,47 tonnes), soit une baisse de près de 30,4% en termes de valeur et de 2,62% en termes de quantité.

Z. M.

ORGANISÉE PAR LA DIRECTION DES AFFAIRES RELIGIEUSES DE TIZI-OUZOU

Journée d'information et d'orientation en faveur des futurs pèlerins

UNE JOURNÉE d'information et d'orientation en faveur des citoyens concernés par le pèlerinage a été organisée, hier, par la Direction des affaires religieuses de la wilaya de Tizi-Ouzou au niveau du centre des œuvres sociales de la cité administrative. La rencontre s'est déroulée en présence des représentants de plusieurs organismes concernés par le hadj, à l'instar de la Direction de la santé, la Protection civile, Air Algérie et les banques. Les 320 futurs pèlerins de la wilaya ont reçu des orientations sur les démarches à suivre et la conduite à tenir pendant les différentes étapes de leur voyage, mais aussi après leur arrivée sur les Lieux saints. Mohammed Maouchi, directeur des affaires religieuses de la wilaya, a indiqué que l'objectif de cette journée est de lever toute nuance ou incompréhension concernant la procédure dupèlerinage et aider au mieux les concernés à réussir leur voyage. Les invités ont eu, également, l'occasion de faire part de leurs préoccupations aux cheikhs présents lors de la rencontre. Ces derniers ont pris le soin de les éclairer sur les différents points liés au pèlerinage et ses différentes étapes. Le premier voyage des postulants au hadj de cette année à Tizi-Ouzou est prévu pour le 7 septembre prochain à minuit. Outre les orientations sur la procédure administrative, les citoyens retenus pour le hadj 2015 ont eu droit à des éclaircissements du point de vue religieux sur différentes questions. Avant de clôturer la rencontre, une projection sur les étapes du hadj a été présentée aux présents. Ces derniers ont, en effet, affiché une grande satisfaction face à la démarche entreprise par la direction de la tutelle en leur faveur ; celle-ci a affiché une grande disponibilité à leur égard. Le premier responsable du secteur a rappelé que les imams de la wilaya ont été instruits d'éclairer les intéressés sur tous les points qui peuvent être en relation avec la procédure administrative, ou le séjour en Arabie Saoudite, ainsi que les mesures à suivre pour préserver leur santé et effectuer le pèlerinage dans les meilleures conditions.

A. Drifa

OOREDOO

L'actualité en direct sur votre mobile à un prix exceptionnel de 1 DA

Le premier mois d'abonnement aux bouquets : islamique, Light, Foot ou Pro du service «Khabbarni» à 1 DA seulement. Ooredoo annonce une tarification exceptionnelle pour le premier mois d'abonnement aux bouquets Islamique, Light, Foot et Pro, de son service « Khabbarni », qui passe à 1 DA seulement pour chaque bouquet, au lieu de 50 dinars. Cette tarification exceptionnelle est valable du 30 Août au 19 Septembre pour les abonnés 2G et du 30 Août au 28 Septembre pour les abonnés 3G.Khabbarni est un service d'information qui permet au client de recevoir par SMS toute l'actualité en direct sur son mobile, avec un large choix comprenant différents bouquets adaptés aux besoins de chacun : islamique, football, actualité économique, programmes TV, météo, etc. Des contenus riches, disponibles en arabe et en français et accessibles en toute simplicité. Le client peut ainsi sélectionner les différents bouquets qu'il souhaite recevoir sur son mobile et ce, en choisissant l'une des deux formules proposées : via un abonnement mensuel dont le premier mois est à seulement 1 DA ou à la demande, en composant le code *515#. En offrant cette tarification exceptionnelle, Ooredoo enrichit le quotidien de ses clients en leur faisant profiter de services adaptés à leurs besoins aux meilleurs prix.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TIPASA

DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS

Avis d'attribution provisoire du marché

NIF : 099842019001818

En application des dispositions de l'article 49 alinéa 2 du décret présidentiel n°10/236 du 07/10/2010 modifié et complété portant réglementation des marchés publics, il est porté à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national restreint, relatif à La **REALISATION D'UN ETABLISSEMENT PENITENTIAIRE 2000 PLACES A KOLEA , LOT : RESTE A REALISER DES TRAVAUX DU CHAUFFAGE**

Paru dans les quotidiens nationaux "EL MAKKAM et" Le jeune indépendant » en date du 13/07/2015 ;

Qu'à l'issue de l'évaluation des offres techniques et financières, le marché a été attribué provisoirement à l'entreprise désignée ci-après Conformément aux paramètres suivantes :

Entreprise	Montant DA TTC	Délai	NI F	CRITERES DE CHOIX
SORHYTHE .TP	10.532.480.40	03 Mois	099916000901897	entreprise qualifiée techniquement le moins disant

Conformément à l'article 125 du décret présidentiel n°10/236du 07/10/2010 modifié et complété portant réglementation des marchés publics, les autres soumissionnaires, intéressés sont invités de se rapprocher de la direction des équipements publics au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication du présent avis à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation des offres.

Pour toute éventuelle contestation du choix, un recours peut être introduit auprès da la commission de wilaya des marchés publics sise au siège wilaya cité administrative dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans la presse ou le BOMOP et ce conformément aux dispositions de l'article 114 du décret présidentiel n°10/236du 07/10/2010 modifié et complété portant réglementation des marchés publics.

Le Jeune Indépendant **du 02/09/2015 / ANEP N° 342 936**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILLAYA DE LAGHOUAT
DIRECTION DE L'URBANISME ET D'ARCHITECTUR
LAGHOUAT-ET DE LA CONSTRUCTION- ROUTE DE DJELFA
JMERO D'INDENTIFICATION FISCAL -NIF N° : 099803019005331

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT
N°: 90 /2015

La direction de l'urbanisme et la construction de la wilaya de laghouat lance un avis d'appel d'offre ouvert pour la réalisation des travaux comme suit :

- Lot 01/LA REALISATION DES TRAVAUX DE RESAU D'ASSAINAISSEMENT ET RESAUX A.E.P DES LOTISSEMENT 02 : 50 LOTS SEBGUEG – EST- .
- Lot 02/LA REALISATION DES TRAVAUX DE RESAU D'ASSAINAISSEMENT ET RESAUX A.E.P DES LOTISSEMENT 03 : 50 LOTS SEBGUEG
- Lot 03/LA REALISATION DES TRAVAUX DE RESAU D'ASSAINAISSEMENT ET RESAUX A.E.P DES LOTISSEMENT 04: 50 LOTS SEBGUEG CENTRE
- Lot 04/LA REALISATION DES TRAVAUX DE RESAU D'ASSAINAISSEMENT ET RESAUX A.E.P DES LOTISSEMENT05: 50 LOTS SEBGUEG CENTRE
- Lot 05/LA REALISATION DES TRAVAUX DE RESAU D'ASSAINAISSEMENT ET RESAUX A.E.P DES LOTISSEMENT06: 50 LOTS SEBGUEG CENTRE
- Lot 06/LA REALISATION DES TRAVAUX DE RESAU D'ASSAINAISSEMENT ET RESAUX A.E.P DES LOTISSEMENT07: 50 LOTS SEBGUEG CENTRE
- Lot 07/LA REALISATION DES TRAVAUX DE RESAU D'ASSAINAISSEMENT ET RESAUX A.E.P DES LOTISSEMENT08: 50 LOTS SEBGUEG CENTRE – reserve aux micro entreprises .
- Lot 08/LA REALISATION DES TRAVAUX DE RESAU D'ASSAINAISSEMENT ET RESAUX A.E.P DES LOTISSEMENT09: 50 LOTS SEBGUEG CENTRE – reserve aux micro entreprises

Les entreprises qualifie en catégorie 01 et plus activité d'hydraulique principal ou second aire peuvent retirer les cahiers des charges, auprès de BUREAU D'ETUDE – URBATIA – CITE OASIS NORD LAGHOAUT. CONTRE PAIEMENT DE 1000.00DA des la première parution du présent avis sur la presse national

Les soumissions doivent déposer les plis à la DIRECTION DE L'URBANISME et D'ARCHITECTUR ET DE L/ CONSTRUCTION route de Djelfa Laghouat, dans deux enveloppes (enveloppe contenant l'offre technique l'autre envelopp contenant l'offre financière cachetées), l'enveloppe extérieur doit être anonyme et ne porte que la mention « Soumission a ne pa ouvrir ».

- (-lot N°LA REALISATION DES TRAVAUX) ** Le dernier délai de dépôt des offres est fixé au 21 eme jour à partir de la première Parution dans la presse et BOMOP du présent avis a 14 : 00 h
- N B. ; les entreprises peuvent soumissionner dans plusieurs lots avec des moyen de materiel et moyen humaine de chaque lot pour le benificier .

*L'offre Financière Contenant Les Pièces Suivantes :

-1-Lettre de Soumission
-2-DevisQuantitatif Et Estimati
-3-Bordereau des Prix Unitaire

L'offre Technique Contenant Les Pièces Suivantes :

1. Déclaration à souscrire
2. Extrait de rôle apuré ou avec calendrier.
3. Mise à jour (CNAS ET CASNOS, CACOBATPH)2015
4. La copie de registre du commerce
5. Attestation de certificat qualification –
6. Casier judiciaire du gérant valide — -
7. Références professionnelles
8. Liste des moyens humains- DAS 2014 au moins
9. Planning de réalisation.
10. Certificat de dépôt des bilans sociaux (SARL –EURL- SNC-SPA.) –
11. Déclaration de probité-model joint-
12. La liste des moyens materiels+ carte grises
13. Numéro d'indentification fiscal-nif-
14. Le cahier des charges renseigner et signer par l'entreprise.
15. le statut pour les societes
16. attestation de creation de micro entreprise ou carte artisant dans le domaine d'hydraulique
17. Copie bilans fiscales des 03 dernières années

Les entreprises soumissionnaires resteront engagées par leurs offres pendant 111 jours à compter de la date limite de dépôt des offres.
*Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des offres qui aura lieu (à 14 :30) le jour de la date limite de dépôt es offres au siège de la DUAC, si ce jour correspond à une journée de repos, cette séance sera reporter au premier jour ouvrable correspond à une journée de

Le Jeune Indépendant **du 02/09/2015 / ANEP N° 342 986**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT
N°:26/2015
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
CITE SASSI BOULAFAA WILAYA DE LAGHOUAT
NIF: 099903019005918

La direction des équipements publics de la wilaya de Laghouat lance un avis d'appel d'offres national restreint portant la réalisation des travaux suivants :

Intitulé de l'Opération : Suivi et réalisation des 2000/6000 places pédagogiques (faculté des sciences) à Laghouat N° Opération : NK. 5.621.8.262.103.11.02	
Du lot n° 07 : fourniture et pose monte-charges	Qualifiée en bâtiment catégorie (II) et plus activité principale ou secondaire
Intitulé de l'Opération : Réalisation d'un siège de brigade mobile de police judiciaire (BMPJ) à Laghouat N° Opération : NK. 5.852.5.262.103.14.01	
LOT N°04 : Aménagement extérieur + réseaux	Qualifiée en bâtiment catégorie (II) et plus activité principale ou secondaire
Intitulé de l'Opération : suivi et réalisation de 80 logements incessibles type F4 à Laghouat N° Opération : NK 5.722.2.262.103.11.01	
LOT N°05 Voirie	Qualifiée en travaux publics catégorie (I) et plus activité principale ou secondaire

Les entreprises de réalisation qualifiée et intéressées peuvent retirer le cahier des charges auprès de la direction des équipements publics de la wilaya de Laghouat (cité Saçi Boulafaa-Laghouat). L'offre est à présenter sous enveloppe principale comportera deux enveloppes scellées ne comportant aucune inscription extérieure autre que :
«Soumission à ne pas ouvrir»
Réalisation des travaux du lot n°…… « et l'adresse du maitre d'ouvrage »
Cette enveloppe principale comportera deux enveloppes scellées :
Enveloppe de l'Offre technique : qui porte la mention - **offre technique**- et doit comporter les pièces suivantes : Copies de : Registre de commerce, qualification, pièce fiscale et parafiscale (CNAS, CASNOS, CACOBATH) année 2014, casier-judiciaire, extrait de rôle apuré ou avec un échéancier, références professionnelles, listes des moyens matérielles, listes des moyens humains, planning prévisionnel d'exécution des travaux, déclaration à souscrire, déclaration de probité, le numéro d'identification fiscal (NIF), attestation justifiant l'accomplissement de la procédure de dépôt légal des comptes sociaux pour les sociétés, les capacités financières (2012-2013-2014), cahier des charges signé et paraphé, copie du statut pour les sociétés.
NB : tout document fourni doit être en deux exemplaires.
Enveloppe de Offre financière : qui porte la mention **- offre financière -** et doit comporter les pièces suivantes : (lettre de soumission, bordereaux des prix unitaires, devis quantitatif et estimatif).
Les offres doivent être déposées auprès DE LA DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS DE LA WILAYA DE LAGHOUAT (cité Saçi Boulafaa-Laghouat) le dernier jour de la durée de préparation des offres qui est fixée à 15 jours pour le lot n° 07 : fourniture et pose monte-charges à (faculté des sciences) à Laghouat et 21 jours pour la réalisation LOT N°04 : Aménagement extérieur + réseaux au siège de brigade mobile de police judiciaire (BMPJ) à Laghouat et LOT N°05 Voirie au 80 logements incessibles type F4 à Laghouat à compter de la première publication de l'avis d'appel d'offre dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP à (13H et 30mn).
L'ouverture publique des plis technique et financière s'effectuera au siège du maitre de l'ouvrage indiquée ci-dessus en présence des soumissionnaires le jour coïncidant avec la date limite de dépôt des offres indiquée ci-dessus à 14 H, si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.
Les soumissionnaires restent engagé par son offre ; pendant une période de préparation des offres (15 jours) + 03 mois.
Lot n° 07 : fourniture et pose monte-charges à (faculté des sciences) à Laghouat et (21 jours) + 03 mois
LOT N° 04 : Aménagement extérieur + réseaux au siège de brigade mobile de police judiciaire (BMPJ) à Laghouat et LOT N° 05 Voirie au 80 logements incessibles type F4 à Laghouat, cette période est mise en vigueur à compte du dernier jour de préparation des offres.

Le Jeune Indépendant **du 02/09/2015 / ANEP N° 342 987**

LA REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
AGENCE NATIONALE DE L'AMELIORATION ET DU DEVELOPPEMENT DU LOGEMENT

AADL

DIRECTION REGIONALE D'ALGER EST
Siège social : 416 logements AADL Gué de Constantine –Alger
N° IDENTIFICATION FISCALE : 000016001405697
Programme des 230 000 logements location-vente

Marché N°47/14 du 31/12/2014
Etude et la réalisation de **2000** Logements en TCE avec locaux à usage commercial et professionnel et VRD à Oued Gheir Wilaya de Bejaia

1ère MISE EN DEMEURE

- Vu le marché N°**47/14** du **31/12/2014** conclu avec l'entreprise **SARL KMC CONSTRUCTION LIMITED** , relatif aux Etudes et la réalisation de **2000** Logements en TCE avec locaux à usage commercial et professionnel et VRD à Oued Gheir , Wilaya de Bejaia, pour un délai de **Vingt Huit (28)** mois.
- Vu l'Ordre de Service N°**01** du **08/01/2015**, prescrivant le démarrage des travaux, notifié à l'entreprise en date du **08/01/2015**.
- Vu le retard enregistré dans la finalisation des études techniques, « plan de masse, esquisse, APD et exécution ».
- Vu la levée de la contrainte liée à l'accès au site, le 21/06/2015.
- Vu qu'aucun moyen humain et matériel n'est mis à la disposition du projet, par l'entreprise.
- Vu l'absence totale de l'entreprise sur site.

L'entreprise **SARL KMC CONSTRUCTION LIMITED** faisant élection domicile à la cité **348** Logements, Bâtiment 35 Appartement N°09, Said Hamdine –Hydra- Alger.

EST MISE EN DEMEURE DE:

- Mettre à la disposition du projet tous les moyens nécessaires pour la concrétisation du lancement effectif de ce projet : **Humains** : encadrement et effectif productif.

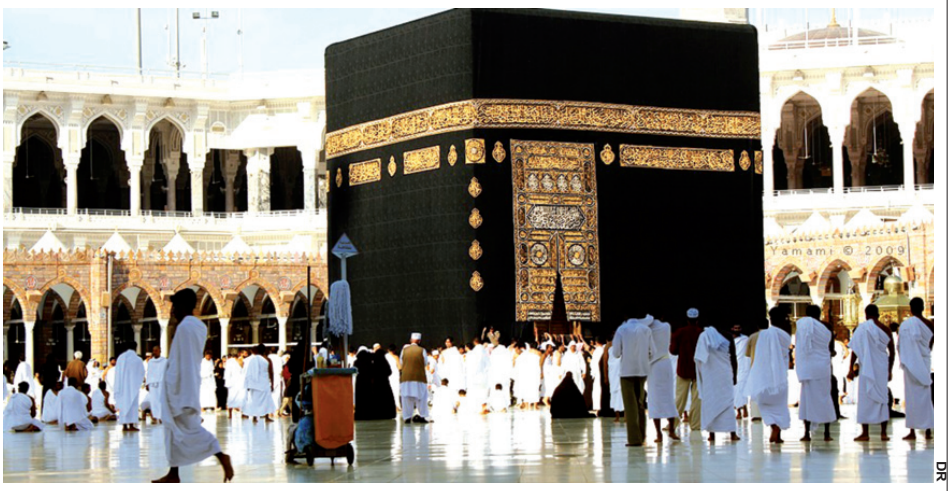
 Matériels : centrale à béton, Grues, chargeurs, bulldozers, pelles, jeux de coffrage.

Un délai de Dix (10) jours est accordé à votre entreprise pour y remédier. Passé ce délai, l'Agence Nationale de l'Amélioration et du Développement du Logement se réserve le droit de prendre toutes les mesures qui s'imposent.

Le Jeune Indépendant **du 02/09/2015 / ANEP N° 343 006**

POUR TOUT PÈLERINAGE, UN BILAN SPIRITUEL S'IMPOSE AU PRÉALABLE !

Quant aux femmes, lesquelles devront être accompagnées, chacune, d'un parent mâle qu'elle ne peut épouser à vie, neveu, par exemple, à défaut du mari, du fils, oncle paternel ou maternel etc., celles-ci, pourront porter ce qu'elles veulent à l'exception d'un habit parfumé ou de gants, couvrant les mains ou d'un voile cachant leur visage, comme le recommanda notre Vénéré Prophète, Salut Divin Sur Lui.



DR

Toutefois, la femme pourra cacher son visage si elle est contrainte de le faire pour les besoins de la cause, comme l'explique notre mère 'Aicha, épouse du Prophète, que Dieu agrée son âme par cette nouvelle : « Les cavaliers passèrent auprès de nous, alors que nous fûmes en compagnie du Prophète, Salut Divin Sur Lui. Nous fûmes en état d'Ihram. Quand ils approchèrent de nous, nous abaissâmes les voiles sur nos visages, et lorsqu'ils nous quittèrent, nous découvrîmes nos visages à nouveau. «.

Il faut entendre par sacralité par rapport au pèlerin, l'obligation pour lui d'éviter tout acte de cohabitation avec son épouse, tout différend avec les fidèles et toute discussion qui ne mène à rien.

De même, le pèlerin devra s'abstenir de se marier ou de marier quelqu'un d'autre, en se portant mandataire par exemple ou en ayant une puissance paternelle, faute de voir le contrat ainsi conclu, frappé d'une nullité totale, ne produisant aucun effet légitime pour les partenaires. D'autre part, il devra encore éviter de porter les vêtements cousus, ni de porter un habit parfumé, ou teint d'un produit parfumé, soit-il l'habit de l'Ihram, encore moins des souliers.

Il lui est interdit de couvrir sa tête (seulement pour le pèlerin masculin) ni se parfumer, ni se raser les cheveux, ni couper les ongles. Il ne devra guère chasser les animaux non domestiques, ni manger un gibier chassé, ni aider à la chasse de celui-ci, sauf si le gibier est chassé pour une autre personne et qu'il ne lui est pas destiné. Il ne devra en aucune façon couper les arbres et herbes de l'Enceinte sacrée, une fois entré à la Mecque.

Dans l'hypothèse où le pèlerin commettrait un interdit parmi les précités à l'exception du coït (relation avec l'épouse), comme par exemple raser les cheveux, porter des habits cousus etc. pour une cause légitime, il devrait à son choix, soit abattre une bête comme offrande, soit nourrir six pauvres, ou enfin jeûner trois jours, tel que le prescrit le Saint Coran comme suit :

«i vous en êtes empêchés, alors faite un sacrifice qui vous soit facile. Et ne rasez pas vos cheveux, avant que l'offrande (l'animal à sacrifier) n'ait atteint son lieu d'immolation. (la Mecque ou Minã) Si l'un d'entre vous est malade ou souffre d'une affection de la tête (et doit se raser), qu'il se rachète alors, par un jeûne ou par une aumône ou par un sacrifice. Quand vous retrouverez ensuite la paix, quiconque aurait joui d'une vie normale après avoir fait la 'Umra en attendant le pèlerinage, devrait autant que possible faire un sacrifice. S'il n'a pas les moyens, qu'il jeûne trois jours pendant le pèlerinage et sept jours une fois rentré chez lui, soit dix jours pleins. Cette disposition concerne seulement celui dont la famille n'habite pas au voisinage de la Mosquée sacrée. Et craignez Allah. Et sachez qu'Allah est dure en châtiment «. (Sourate dite : « Al Baqarah « ou dite : « la Vache «, Verset 196).

En revanche, il est permis au pèlerin de :

- Se laver et changer son vêtement et (le tissu qui entoure sa taille) mais sans teinture ni parfum, appliquer des ventouses, percer les abcès, extirper une dent, bander les blessures si le besoin se fait sentir bien entendu, comme le conçoit l'Imam Malek Ibn Anes, que Dieu agrée son âme, se gratter la tête et le corps, se regarder dans le miroir, nettoyer ses dents après repas, porter un sac à monnaie, serré autour de la taille pour que celui qui soit en état de sacralité puisse préserver son argent et le cas échéant, celui des autres, se mettre à l'ombre d'une ombrelle, d'une tente, d'un toit ou autre chose semblable, tuer, les mouches, les insectes parasites, les fourmis, s'ils s'avèrent nuisibles ou dangereux pour le pèlerin et son environnement le plus proche sans oublier notamment les cinq animaux nuisibles énumérés par une tradition prophétique à savoir : le chien enragé, le scorpion, le rat, le corbeau, le milan (oiseau très dangereux). Par chien enragé, il faudrait entendre tout animal causant du mal à l'homme, tel le lion, le tigre, le léopard, le loup et par scorpion, le serpent et ses différentes espèces.

En outre, il y a lieu de préciser que des obligations, dont l'inobservance par le pèlerin n'entraîne guère la nullité du pèlerinage, seront rachetées au moyen, d'offrande. En effet, le pèlerin devra sacrifier une offrande s'il abandonne à bon escient ou par oubli :

- de se vêtir en en habits d'Ihram, ou de porter des habits parfumés ou se parfumer ou de se raser par exemple, pendant son état de sacralité, sauf la relation conjugale, qui est cause de nullité totale du pèlerinage, comme il a été précisé plus haut,
- la formule solennelle Etelbya : « Grâce et le Royaume. Tu n'as point d'associé «
- d'effectuer les sept circuits autour du Temple sacré, dès son entrée à la Maison de Dieu
- de passer la nuit à Minã, avant de se rendre le lendemain, soit le 9ème jour du mois de Dhul Hidja, à 'Arafat, pour y effectuer simultanément les prières Dhohr et 'Asr,
- d'être présent sur le Mont 'Arafat, comme nous l'avons indiqué plus haut, l'après midi de ce 9ème jour jusqu'au coucher du soleilt qu'on ne peut racheter par une offrande,
- de passer la nuit à Muzdalifa, après les rites de 'Arafat,
- d'effectuer à Muzdalifa et en même temps les offices de Meghrib et de 'Aicha, seul ou guidé par un Imam, de telle sorte qu'il abrègera la seconde à deux raka'at seulement.
- les rites de lapidation (Radjm) de Satan, le jour de l'Aïd Al Adha (10ème jour) et les journées suivantes,
- tout ou partie de la démarche obligatoire entre les Monts As Safa et Al Marwa,

En outre, le pèlerin devra sacrifier une offrande :

- s'il commet un délit touchant à la sacralité de l'enceinte bénie de la Mecque, en s'adonnant soi même à la chasse d'un gibier, ou en aidant les autres à le faire, pour lui ou pour les autres, ou à en consommer à bon escient, ou enfin en y abattant des arbres et y en arrachant des herbes, à l'exception de El Idhkhir (plante aromatisée dont la cueillette fût permise par le Prophète, à la demande de son oncle 'Abbas)
- s'il effectue le pèlerinage sous forme de jouissance « Tamatou' « ou de fusion (qiran). A noter que la troisième forme du pèlerinage dit Ifrâd (seul) ne nécessite guère le sacrifice de l'offrande.
- si en cas d'empêchement à cause d'un évènement imprévisible ou inévitable ou qu'on ne peut surmonter, le pèlerin serait astreint à rompre les rites du pèlerinage ou de la 'Umra. Il devra refaire, les années à venir dans le cas du possible, les rites déjà effectués, s'il s'agit pour lui d'un premier pèlerinage, sinon il n'est guère tenu à les répéter. Le Verset 196 de la Sourate dite « Al Baqarah « stipule à ce sujet : «Et accomplissez pour Allah le pèlerinage et l'Umra. Au cas où vous seriez empêchés, il vous serait indiqué de faire un sacrifice dans le cadre de vos possibilités… «.

Cette attitude fût scrupuleusement suivie par notre Prophète, Salut Divin Sur Lui et Ses compagnons, lorsqu'ils furent empêchés par les païens de la Mecque et bloqués à Al Hudeybia, circonstance qui suscita à l'époque, la conclusion d'un Pacte de paix entre les parties antagonistes.

Enfin, celui qui ne peut pour des raisons matérielles sacrifier une offrande, se doit de jeûner trois jours pendant son séjour à la Mecque, avant l'achèvement des rites du pèlerinage, et sept autres après son retour chez soi, comme le prescrit expressément le Saint Coran.

Ceci étant clarifié, il importe de tracer ci-après pour notre pèlerin, que Dieu exauce ses vœux et agrée auprès des siens et réserve une vie de bonheur d'ici-bas et dans l'Au-delà, un itinéraire qu'il suivra aisément sans handicap sérieux ni ambiguïté pour aboutir aux finalités de cet acte cultuel qui est des plus solennels.

Le pèlerinage à la maison Sainte, à la Mecque, est une obligation pour quiconque en trouve le moyen parmi les Musulmans libres et adultes une seule fois dans la vie. Le terme « sabil « en arabe signifie le chemin conduisant à la Mecque, la possibilité d'y arriver soit à dos d'une monture (ou en véhicule) ou à pied à condition qu'on soit bien portant, d'autant plus que l'un des principes immuables de l'Islam est l'aisance et non l'handicap ou la gêne.

Le fidèle devra se mettre en état de sacralisation à partir du Miqât (un endroit déterminé en un moment déterminé). Or le Miqât des pèlerins de la Syrie, d'Egypte et du Maghreb c'est Al Djohfa. Si ces pèlerins passent par Médine, il serait préférable pour eux de se mettre en état de sacralisation au Miqât de ses habitants, à savoir Dhul hulayfa.

Le Miqât des habitants de l'Iraq est Dhât Irq, celui des habitants de Nadjd, est Qarn. Quiconque de ceux-là passe par Médine il lui incombe de se mettre en état de sacralisation à partir de Dhul hulayfa, puisque au-delà il n'y a point d'autre Miqât. Le pèlerin, ou celui qui fait la Umra commence l'état de sacralisation à la suite d'une prière, obligatoire ou surérogatoire et dit :

«Je réponds à ton appel Seigneur, je réponds à ton appel. Tu n'as point d'associé, je réponds à ton appel, Seigneur, je réponds à ton appel. Tu n'as point d'associé, je réponds à ton appel. La louange, le bienfait et la souveraineté sont à Toi. Tu n'as point d'associé «.

Après cette invocation le pèlerin devra exprimer son intention, que ce soit le pèlerinage ou la 'Umra.

Par Cheïkh Tahar Badaoui

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE

ديوان الترقية و التسيير العقاري
برج بوعريريج
O.P.G.I
B.B.Arréridj

REF : ..3258.../DG/2015

- MISE EN DEMEURE N°01 -

Conformément aux dispositions du marché, approuvé par la commission des marchés N° **016/2013** du 09/05/2013, portant réalisation des **40** logements publics Locatifs à tassameurt Programme Quinq 2010/2014 -2 ème Tranche 2011

- Vu l'ordre de service de démarrage **n° 01** notifier le **19/05/2013.**
- Vu le retard considérable dans l'avancement des travaux.
- Vu la mise en garde adressée par le maitre d'ouvrage en date du 25/02/2015, et ordonnant à l'entreprise d'augmenter la cadence des travaux.
- Vu le Procès verbale du maitre d'œuvre en date du 13/06/2015, constatant l'abandon du chantier par l'entreprise.
- Vu la mise en demeure du maitre d'œuvre en date du 09/08/2015, constatont l'abandon du chantier par l'entreprise.
- Vu la mise en demeure du maitre d'ouvrage en date du 11/08/2015.

L'entreprise **KHICHENE ABDELAALI,** domicilie à BBA, est mise en demeure de reprendre les travaux et de renforcer son chantier en moyens humains et matériels, afin d'honorer ses engagements contractuels.

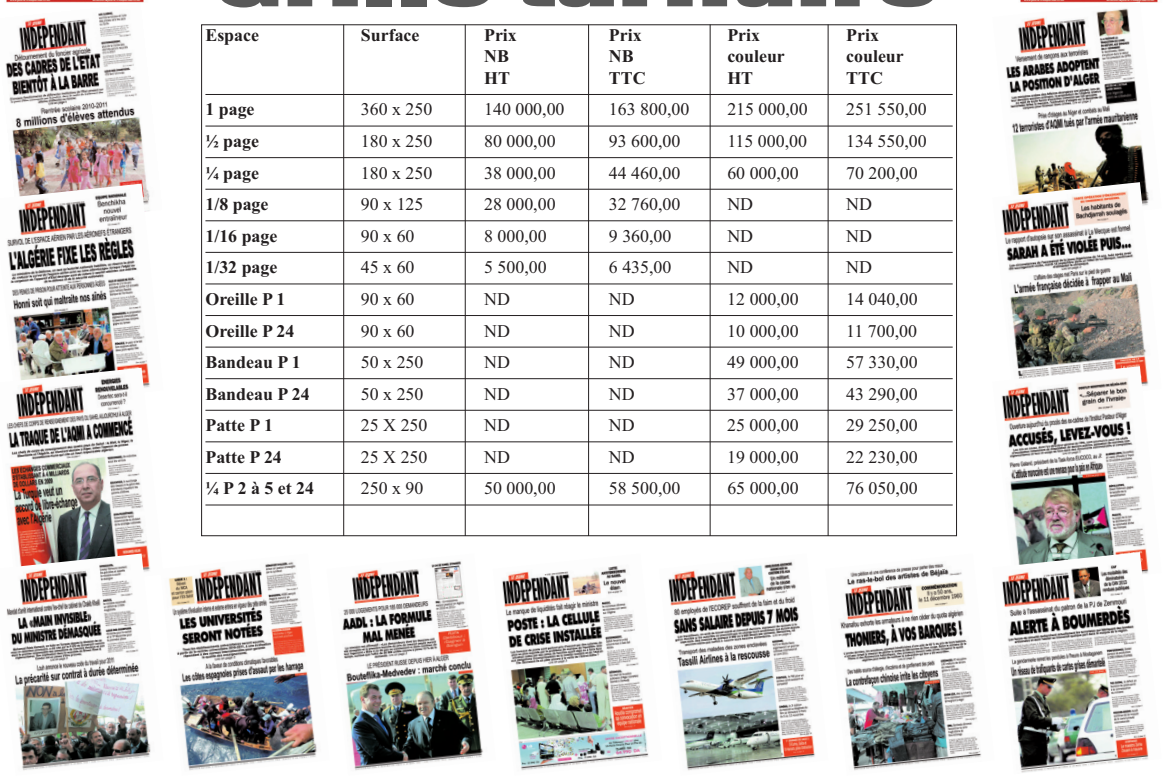
Un délai de **Huit ((08) jours** est accordé à votre entreprise à partir de la première parution dans les quotidiens nationaux de la présente mise en demeure pour s'y conformer, faute de quoi il sera appliquer à votre encontre les mesures coercitives, prévues à cet effet.

Le Jeune Indépendant du 02/09/2015 / ANEP N° 342 616



Grille tarifaire

Espace	Surface	Prix NB HT	Prix NB TTC	Prix couleur HT	Prix couleur TTC
1 page	360 x 250	140 000,00	163 800,00	215 000,00	251 550,00
½ page	180 x 250	80 000,00	93 600,00	115 000,00	134 550,00
¼ page	180 x 250	38 000,00	44 460,00	60 000,00	70 200,00
1/8 page	90 x 125	28 000,00	32 760,00	ND	ND
1/16 page	90 x 60	8 000,00	9 360,00	ND	ND
1/32 page	45 x 60	5 500,00	6 435,00	ND	ND
Oreille P 1	90 x 60	ND	ND	12 000,00	14 040,00
Oreille P 24	90 x 60	ND	ND	10 000,00	11 700,00
Bandeau P 1	50 x 250	ND	ND	49 000,00	57 330,00
Bandeau P 24	50 x 250	ND	ND	37 000,00	43 290,00
Patte P 1	25 X 250	ND	ND	25 000,00	29 250,00
Patte P 24	25 X 250	ND	ND	19 000,00	22 230,00
¼ P 2 à 5 et 24	250 x 90	50 000,00	58 500,00	65 000,00	76 050,00



JAVAD LARIJANI

L'appareil judiciaire iranien est indépendant

L'autorité judiciaire iranienne, institution indépendante de l'Exécutif a sommé les Etats-Unis de ne plus s'ingérer dans ses affaires internes concernant notamment le sort d'un ressortissant irano-américain détenu en Iran pour espionnage.



Le chef de l'autorité judiciaire iranienne, Javad Larijani, a demandé à Washington de ne pas intervenir dans les affaires de justice de son pays, quelques jours après que le secrétaire d'Etat américain a appelé Téhéran à libérer l'Irano-Américain Amir Hekmati. « L'institution judiciaire de la république islamique d'Iran est indépendant et le président ou le ministre des Affaires étrangères des Etats-Unis ne peuvent pas dicter à l'appareil judiciaire iranien sa responsabilité » a-t-il martelé. S'exprimant lors d'une réunion des hauts responsables judiciaires, le chef du pouvoir judiciaire iranien, l'Ayatollah Larijani a souligné : « La justice de la République islamique examine conformément à la loi et en toute tranquillité tous les dossiers, notamment ceux des personnes accusées d'espionnage au profit des Etats-Unis et il est inutile que les responsables américains nous dictent ce qu'il faut faire ». « La justice agit selon son devoir", a déclaré Larijani. Il a toutefois ajouté que des décisions pouvaient être prises par le Conseil suprême de la sécurité nationale « conformément aux intérêts nationaux du pays » et « dans, certains cas, des décisions de grâce par le guide suprême ». « Nous conseillons aux responsables américains de ne pas faire d'agitation inutile, a averti Larijani. Larijani a également parlé de l'invasion culturelle des médias occidentaux pour dire : « Ces émissions sont réalisées grâce aux milliards de dollars d'investissement ; des centaines de chaînes persanophones ont été créées dont l'objectif consiste en l'invasion culturelle et la mainmise sur les peuples. » Vendredi, le secrétaire d'État américain John Kerry avait exhorté l'Iran à libérer l'Irano-Américain Amir Hekmati, emprisonné depuis quatre ans pour ce que le chef de la diplomatie américaine qualifie de « faits d'espionnage infondés ». Kerry a par ailleurs renouvelé les demandes de son gouvernement pour que l'Iran relâche deux autres Américains, le pasteur Saeed Abedini, arrêté en 2012 et condamné à huit ans de prison pour avoir organisé une étude biblique, et le reporter du Washington Post Jason Rezaian, emprisonné depuis plus de 400 jours et jugé pour espionnage.

R. I.

SELON HEZBOLLAH

L'initiative de Berri constitue une chance pour sortir de la crise



LE HEZBOLLAH a exprimé, dans un communiqué publié lundi, « son appui total à l'initiative de dialogue lancée par le président de la Chambre des députés, Nabih Berri, lors de son discours hier dimanche pour la commémoration de la disparition de l'imam Moussa Sadr ». « Cette initiative constitue une chance sérieuse pour trouver une sortie visant à régler des dossiers en suspens ainsi que pour le problème politique et les autres crises socio-économiques qui en résultent », a-t-il précisé. Le Hezbollah a exhorté « les composantes politiques concernées à saisir ce appel et à œuvrer pour sa mise en application ». Lors d'une cérémonie organisée au Liban sud, le chef du bloc parlementaire du Hezbollah, le député Mohammad Raad, a rappelé que "le Hezbollah, en dépit du poids des questions sécuritaires majeures, planche toujours sur les questions sociales". Evoquant la campagne "Votre odeur pue", Raad a assuré que « le Hezbollah a une attitude positive vis-à-vis de cette dynamique. Mais celui qui la mène doit être clair avec les gens qui veulent la certitude, la stabilité et la conviction en un programme, pour que leur participation soit réellement sérieuse et responsable, et parvienne à ses objectifs ». Il a souligné que «le Hezbollah ne met pas en doute (ce mouvement), mais il est du droit de chaque citoyen de poser cette question. Nous voulons être clairs et nous voulons que le mouvement soit clair. Nous voulons que les manifestants participent par millions à la dénonciation de la corruption et la demande de comptes contre les responsables corrompus. Cependant, avec qui, sous l'étendard de qui, et dans le cadre de quel programme national ? Celui qui souhaite en finir avec la corruption diagnostique-t-il avec précision le moyen de lutter contre cette dernière ? ». Et de poursuivre : « Ce que nous savons des dossiers de corruption, de l'électricité, de l'eau et des déchets, au niveau desquels l'État a manqué à ses devoirs, vous ne le savez pas. Si nous avions voulu ouvrir les dossiers, le temple se serait effondré sur la tête de tous, et il ne resterait plus une pierre sur l'autre » soulignant que « le Hezbollah n'a pas de position négative vis-à-vis des sit-in et des manifestations qui réclament la lutte contre la corruption et le règlement des crises sociales et économiques ; mais permettez-nous d'exprimer notre point de vue : Nous savons qu'il y a des dangers stratégiques qui menacent notre pays. Nous voulons élever la voix contre les takfiristes, contre l'ennemi sioniste et contre les pays qui financent les terroristes et les sionistes, et qui complotent avec eux ».

R. I.

IRAN :
« La fabrication des missiles intercontinentaux est un droit »

« La République Islamique d'Iran n'acceptera aucune restriction dans le domaine de la fabrication des missiles intercontinentaux », a affirmé le ministre iranien de la Défense, le général Hossein Dehgan. Dans une interview avec la chaine panarabe Al-Mayadeen, le général Dehgan a souligné que « la fabrication des missiles intercontinentaux est une réaction aux menaces contre l'Iran». « Aucune nation ne marchande sur sa sécurité », a fait remarquer le ministre iranien. Au sujet des coopérations militaires irano-russes, M. Dehgan a rappelé qu'il n'existe aucune restriction pour la coopération entre Téhéran et Moscou. S'agissant du système S-300, le général iranien a réitéré que la Russie livrera ce système de défense anti-aérien à l'Iran, d'ici à la fin de l'année en cours.

ETATS-UNIS

150 courriels de Clinton contenaient des informations sensibles

Quelque 150 courriels de Hillary Clinton du temps où elle était secrétaire d'État, sur des milliers devant être rendus publics lundi soir, ont été reclassés rétroactivement parce qu'ils contenaient des informations jugées a posteriori sensibles, selon la diplomatie américaine. Dans cette polémique qui pollue la campagne pour la présidentielle 2016 de Mme Clinton, le département d'État doit publier dans la soirée un nouveau train de courriels (environ 7000 pages) envoyés, reçus ou transmis depuis une adresse et un serveur privés, lorsque la candidate démocrate à la Maison-Blanche pilotait le ministère des Affaires étrangères (2009-2013).

DONBASS
Vers un référendum sur l'adhésion à la Russie

Les républiques autoproclamées de Donetsk et de Lougansk pourraient organiser des référendums sur leur adhésion à la Fédération de Russie, rapporte le journal en ligne russe gazeta.ru. Se référant à des sources proches du Kremlin, le journal indique que la décision définitive sur la tenue des référendums serait prise en fonction des résultats des élections locales qui se dérouleront dans les deux « républiques populaires » le 18 octobre et le 1er novembre prochain. Un tel plébiscite s'apparente toutefois plus à une tentative pour faire pression sur Kiev plutôt qu'une réelle volonté de rattacher le Donbass à la Russie à l'instar de la péninsule de Crimée. En plus, les résultats de ces référendums n'imposeront aucune obligation légale à Moscou, précise le journal.

DIXIT

« Les Etats-Unis envisageaient la possibilité d'une frappe nucléaire contre l'Afghanistan à la suite des attentats terroristes du 11 septembre 2001, (…) ils ont vraiment envisagé toutes les possibilités »
L'ambassadeur allemand en Inde, Michael Steiner

« L'Agence nationale de sécurité (NSA) a reçu le feu vert de la Cour d'appel fédérale américaine afin de poursuivre son programme de surveillance électronique massive jusqu'à la fin novembre. Le système de surveillance américain a été condamné par un tribunal de première instance en 2013 »
Sputnik

« La protection des Etats-Unis contre les terroristes prévoit non seulement la construction du mur (avec le Canada) et la sécurisation de la frontière. Mais il s'agit également d'apporter tous les moyens nécessaires aux services de renseignement afin de lutter contre le terrorisme »
Scott Walker gouverneur du Wisconsin, candidat à la Maison Blanche


DR

Les jeunes femmes diabétiques ont six fois plus de risque d'avoir une crise cardiaque

L'ÉTUDE présentée au Congrès ESC, hie montre que le diabète est un facteur augmentant le risque d'infarctus du myocarde chez les femmes âgées de moins de 45 ans. L'analyse a montré que sur les facteurs de risque classiques, le plus fort était le diabète. L'hypertension artérielle augmente ce risque de quatre fois tandis que l'hypercholestérolémie, le triple et fumer le multiplie par 1,6. Selon l'Organisation mondiale de la Santé, les maladies cardiovasculaires sont la cause de plus de 52% décès chez les femmes. «Les maladies cardiovasculaires touchent principalement les personnes âgées, mais depuis de nombreuses années, on constate une augmentation des incidents chez les jeunes, indépendamment de leur sexe», note le professeur Hanna Szwed, auteur de l'étude et la tête du département de maladie coronarienne de l'institut de cardiologie de Varsovie, en Pologne. L'étude a été menée sur 7386 femmes afin d'évaluer l'effet de facteurs de risque d'infarctus de la myocarde. Le profil épidémiologique de 1941 femmes âgées de moins de 45 ans ayant eu un infarctus du myocarde a été comparé avec deux groupes témoins : 4275 femmes âgées de 63-64 ans concernées par un accident vasculaire et 1170 femmes en bonne santé âgées de moins de 45 ans.

Un nouveau cas d'Ebola détecté en Sierra Leone

UNE FEMME décédée a été testée positive à Ebola le 28 août en Sierra Leone, quatre jours après la sortie d'hôpital du dernier malade traité et guéri dans ce pays anglophone d'Afrique de l'Ouest, ont rapporté des sources concordantes. Cette femme est tombée malade et est décédée dans son village de Sella Kafta, dans la région de Kambia (nord-ouest). Le prélèvement effectué sur son corps a été testé positif à Ebola, a expliqué Sidi Yaya Tunis, porte-parole du Centre national de contrôle d'Ebola (NERC) sur la radio privée locale DemocracyFM. «Nous avons dépêché une équipe à Sella Kafta. Nous avons déjà identifié dix personnes» ayant été en contact avec elle et qui sont considérées comme «à haut risque», a affirmé M. Tunis. «Nous avons déjà isolé» ces dix contacts, «nous évaluons la nécessité de placer tout le village en quarantaine en cas de besoin», a-t-il ajouté. La Sierra Leone espérait être sur la bonne voie pour être débarrassée du virus après la sortie d'hôpital, le 24 août à Makeni (est), de la dernière malade d'Ebola traitée avec succès dans le pays, qui n'avait pas connu de nouvelle infection depuis plus de deux semaines. Dans son dernier rapport hebdomadaire publié le 26 août, l'OMS confirmait que la Sierra Leone n'avait enregistré aucun nouveau cas pour la deuxième semaine consécutive. Le Liberia ne compte plus de cas, il en a été recensé trois en Guinée durant la semaine précédant le rapport.

Une étude montre l'importance des suppléments d'iode pendant la grossesse


DR

Une étude récente menée en Suède à montré que les femmes enceintes ne consommaient pas assez d'aliments riches en iode pendant leur grossesse.

L'iode est un oligo-élément clé dans la production d'hormones provenant de la thyroïde essentielles au bon développement neurologique du bébé in-utero. C'est pourquoi les femmes enceintes et allaitantes ont besoin de deux fois plus d'iode nutritionnel que le reste de la population, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) recommande une consommation quotidienne de 250 microgrammes (µg) de cet oligo-élément.

L'équipe de chercheurs a fait appel à 459 Suédoises enceintes, non-fumeuses, vivant dans deux régions différentes de Suède.

Aucune des participantes ne souffrant de problèmes de thyroïde ni de diabète. Les scientifiques ont suivi leurs taux d'iode au moyen de tests urinaires réalisés au cours de leur troisième trimestre de grossesse.

La concentration urinaire médiane d'iode était de 98 µg par jour, bien en deçà des recommandations de l'OMS, à en croire les résultats de cette étude publiée dans la revue Acta Obstetricia et Gynecologica Scandinavica. «Nos recherches révèlent une consommation insuffisante d'iode chez les Suédoises et soulignent un besoin d'interventions ciblées pour optimiser les apports en iode pendant la grossesse», commente l'auteur Dr Michaela Granfors de l'Université de l'Hôpital d'Uppsala, en Suède.

La Suède n'est pas le seul pays concerné par les carences en iode chez la femme enceinte, l'OMS note par exemple que de nombreux pays du monde n'ont pas accès à du sel de table enrichi en iode.

En début d'année, l'American Thyroid Association (ATA) recommandait aux femmes enceintes et allaitantes de prendre des compléments d'iode (150 µg). «Les femmes enceintes et allaitantes américaines risquent de petites carences en iode», explique le Dr. Alex Stagnaro-Green qui encourage donc de recourir à des compléments alimentaires pour le développement optimal du foetus aux États-Unis.

En France, il n'existe pas de recommandation officielle sur les apports en iode pendant la grossesse, mais il est conseillé de privilégier les aliments riches en iode pendant cette période, à savoir les crustacés, poissons, œufs, produits laitiers, et céréales et d'opter pour du sel enrichi en iode.

En France, la prise d'un complément alimentaire n'est recommandée qu'en cas de carence avérée.

L'aspirine et les anti-inflammatoires réduiraient le risque de cancer du côlon

DES CHERCHEURS danois ont mis en évidence que la prise d'aspirine et de médicaments anti-inflammatoires non stéroïdiens (AINS) pouvait avoir une influence sur la baisse de survenue du cancer du côlon. Les résultats ont été publiés dans la revue Annals of Internal Medicine.

Le cancer du côlon est le troisième cancer le plus fréquent aux États-Unis derrière le cancer du poumon et celui de la prostate chez l'homme, et celui du poumon et du sein chez la femme. Même constatation en France où il représente la deuxième cause de décès par cancer.

Une équipe de chercheurs danois du département d'épidémiologie clinique à l'hôpital de l'université d'Aarhus au Danemark a cherché à savoir si la prise d'aspirine et autres médicaments comme les anti-inflammatoires non stéroïdiens (AINS) avait une influence sur la survenue de ce type de cancer.

Les résultats, publiés dans la revue Annals of Internal Medicine mettent en évidence que les personnes prenant de 75 à 150 mg d'aspirine en continu depuis 5 ans ont 27% de chances en moins de développer un cancer du côlon. Par ailleurs, l'utilisation intensive des anti-inflammatoires non stéroïdiens (AINS) pendant cinq ans ou plus a été associée à une réduction de 30% du risque de cancer colorectal.

L'étude met également en évidence que l'aspirine semble être encore plus protectrice pour les femmes alors que la protection associée à l'utilisation d'AINS ne diffère pas selon l'âge ou le sexe.

L'aspirine et les AINS auraient ainsi un effet protecteur quand ils sont pris sur le long terme. Mais les scientifiques tiennent cependant à nuancer les résultats, car les bons dosage et durée de prise de ces produits doivent être déterminées et les éventuelles effets nocifs pris en compte.

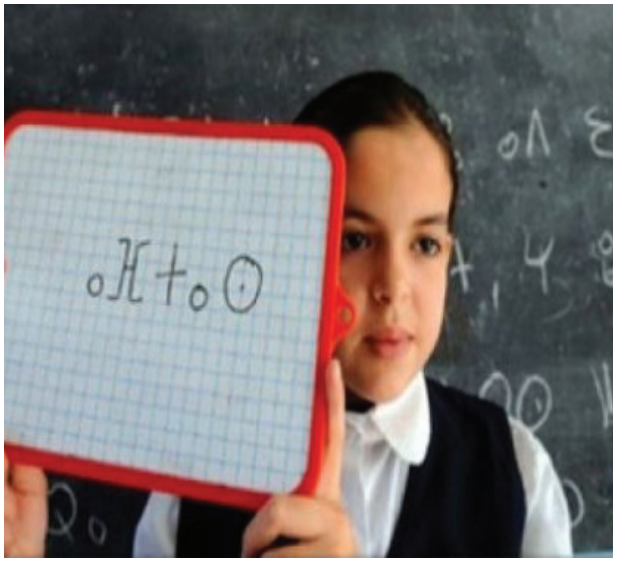
Pour arriver à ces résultats, les scientifiques ont suivi 102.800 personnes adultes dont 10.280 étaient atteintes d'un cancer du côlon.


DR

OUVERTURE DE LA SESSION DE FORMATION DU HCA, AU PROFIT DES MÉDIAS

La langue arabe et la langue amazighe côte à côte

Hier s'est ouverte, à la Bibliothèque nationale, la session de formation du Haut-Commissariat à l'amazighité au profit des professionnels des médias. Cette ouverture s'est effectuée en présence du représentant du Premier ministre, du ministre de la Communication, Hamid Grine et du secrétaire général du Haut-Commissariat à l'amazighité, Si El-Hachemi Assad.



La matinée, en séance plénière, a vu plusieurs interventions, dont celle de l'universitaire Abdelmadjid Bali, portant sur la méthodologie de cette session de formation, et celles de deux invités venus d'Espagne, Mme Lola Fernandez, directrice de la communication auprès de la fondation Euro-arabe d'Espagne, et Francisco Terron Ibanez, journaliste à la Société publique de radio et télévision d'Andalousie. Les cinq ateliers programmés pour cette session de formation ont commencé dès l'après-midi d'hier avec pour thème la mise en chantier d'un lexique amazigh dans des matières aussi diverses que le sport, la culture, la politique, les jeux, la météo, l'environnement ainsi que les autres sujets concernant la communication et l'information. Pour cette rencontre avec la formation, le secrétaire général du Haut-Commissariat, Si El-Hachemi Assad, a imposé une discipline rigoureuse aux participants, en instaurant une présence assidue et un allongement des séances de travail en soirée allant jusqu'à minuit. Nombreux sont les journalistes venus des quatre coins d'Algérie, notamment des vingt-six stations de radio régionales qui émettent aussi en langue amazighe. La finalité de cette rencontre débouche sur l'élaboration d'un lexique amazigh obtenant un large consensus, et qui est un outil de travail pour les activités d'information au quotidien. Parallèlement, cette session de formation comporte la conception d'un autre outil de travail, une anthologie littéraire amazighe à l'usage des auteurs dans le domaine de la création des lettres et des arts. Dans son intervention, le représentant du Premier ministre a mis l'accent sur les efforts consentis par le gouvernement pour le soutien et le redéploiement de la langue amazighe sur le territoire national. Quant au ministre de la Communication, Hamid Grine, il a donné en fin de matinée une conférence de presse spéciale pour mettre l'accent sur le partenariat stratégique qui lie son département ministériel au Haut-Commissariat à l'amazighité. Il a déclaré à ce propos : «Notre partenariat avec le HCA est important, valorisant, stratégique et résultant de la mise, côte à côte, de la langue arabe et de la langue amazighe».

Kamel Cheriti

1. CONTEXTE ET PROBLEMATIQUE DU PROJET

LA LITTÉRATURE en tamazight constitue un patrimoine culturel national matériel et immatériel incontournables. Elle est l'expression concrète de l'Amazighité comme composante fondamentale de l'Algérianité, aux niveaux linguistiques, symboliques et de l'imaginaire collectif. Ce projet est centré sur la mise en valeur et la promotion de la littérature en tamazight, au travers de choix minutieux de textes représentatifs des productions fictionnelles en tamazight :

- tous genres confondus (roman, nouvelle, conte, poésie, théâtre, etc.) ;
- toutes périodes considérées et caractères graphiques;
- toutes variantes représentées : kabyle, chaoui, targui, zénète...

Nous proposons la mise en place d'une méthodologie de la conception et l'élaboration des anthologies de la littérature nationale en tamazight. Il s'agit d'un florilège de textes qui révélera toute la particularité esthétique, thématique, linguistique et éthique de cette littéraire à la fois ancienne et émergente. L'impact est considérable sur plusieurs plans :

Au niveau culturel

L'utilisation des anthologies dans une perspective pluriculturelle et plurilingue parait le meilleur moyen de mettre sur scène une littéraire particulière dans son imaginaire et ses moyens d'expression linguistique, discursive et anthropologique les plus variées. Le lecteur doit être en mesure de questionner le texte par le biais de nouvelles méthodes de lecture, où la lecture devient une expérience intellectuelle affective et féconde. Le choix des textes renforcera ainsi une immersion profitable et enrichissante dans l'imaginaire collectif amazigh dans la filiation de ses références historiques et parcours identitaires : culturelles, symboliques, religieuses, mystiques, professionnelles, artistiques... Celles-ci définissent l'amazighité au cœur de notre algérianité à travers des symboles, des formes linguistiques, des espaces, l'Histoire, les rituels, la richesse des cultures et des langues en contact.

Au niveau pédagogique

Dans le cadre de la commission mixte qui met en œuvre les travaux de partenariat entre le Ministère de l'Education nationale et le Haut Commissariat de l'Amazighité, ce projet participe à une réflexion efficace voire pertinente sur la didactique de la littérature (lecture/ écriture) en tamazight, sur la redondance des discours sur l'inefficacité des enseignements de la lecture et de la faiblesse de la performance des élèves en matière de compréhension de l'écrit.

Ce projet, dès lors, contribuera à :

- l'installation des compétences disciplinaires et professionnelles, favorisant l'autonomie acquise par l'encadrement local ;
- la maîtrise innovante de la langue tamazight dans le système éducatif algérien à partir de l'enseignement /apprentissage des différentes méthodes didactiques de la réception du texte littéraire dans ses formes d'expression et de proximité locales les plus productives ; le tout construit par et pour l'exploitation des sources pédagogiques, centrées sur l'activité de la lecture méthodique dans le cadre des anthologies littéraires.

Au niveau littéraire

Les anthologies algériennes en tamazight sont des supports culturels authentiques, contribuant à la réhabilitation de ces productions littéraires depuis l'avènement de l'écriture tamazight en Algérie et/ou ailleurs. Le choix adéquat des textes raffermira le projet identitaire autour de la question de l'amazighité et de ses valeurs séculaires, comme soubassement fondamental de l'identité algérienne : Histoire, Espace, Culture et Langue, que véhicule le texte littéraire.

2. METHODOLOGIE UTILISEE

Il s'agit d'une formation en trois phases d'intervention du formateur entre Septembre 2015 (lancement du projet) et la fin du mois de Septembre 2016 (dépôt de l'anthologie de la littérature algérienne en tamazight).

Responsables du projet : Dr. Lila Medjahed, Pr. Farid Benramdane.

SORTIR

CONCERTS

L'Etablissement Art et Culture poursuit son programme de l'été sur l'esplanade de la Pêcherie au cercle des artistes sous le signe de Layali Tahtaha, avec les maîtres du chaâbi
Lundi 31 août Bourouina Djahid.
Mercredi 2 septembre Nacer Aya.
Jeudi 3 septembre Djazim Khelfa.
Vendredi 4 septembre Delhoum Hamid.
Samedi 5 septembre Mohamed Kadi.

FOIRE DU LIVRE

En collaboration avec l'Office Riad El Feth, la librairie la Renaissance organise une foire du livre durant les vacances d'été du 29/07/2015 au 10/09/2015 ; tous les jours de 9 h à 21 h.
Cette foire vise un large public et sera enrichie par les livres pour enfants, contes, livres d'activités et d'apprentissage, livres parascolaires pour tous les niveaux.

PATRIMOINE

Manifestation culturelle Revivre notre patrimoine. Mardi 1er septembre. Alger.
Après la réalisation du projet de réhabilitation du Palais des Raïs-Bastion, l'association Aladar accompagnée de partenaires algériens, se propose de ressortir des cartons le projet d'utilisation possible de ce patrimoine.
En restant dans l'esprit d'André Ravéreau, elle propose une manifestation au sein du palais.

CINEMA

13e Rencontres cinématographiques de Béjaïa du samedi 05 au vendredi 11 septembre : Forum international de coproduction et de cofinancement Béjaïa film laboratoire (workshops, master classes, conférences, rencontre avec de potentiels partenaires internationaux).
Les réalisateurs et les producteurs algériens ayant un projet (court-métrage, long-métrage, fiction, documentaire, animation, expérimental) sont appelés à y participer en s'inscrivant avant le 25 août 2015 à minuit. Dix projets seront sélectionnés. Consulter: projectheurts.com

AUDIOVISUEL

Salon international de la production audiovisuelle. Centre des Conventions d'Oran du lundi 21 au mercredi 23 septembre. De 10h à 20h.

MEDITERRANEE

Le Festival du cinéma méditerranéen est de retour à Annaba. Il est annoncé par le ministère de la Culture pour le jeudi 03 décembre sous le thème «Immigration clandestine».
Son organisation est confiée au cinéaste Saïd Ould Khelifa, nommé commissaire.

VERNISSAGE

L'établissement arts et culture de la wilaya d'Alger offre encore une fois l'occasion à l'un de ses jeunes talents pour s'exprimer à travers l'art pictural. Les œuvres de la jeune artiste Hibatoullah Zineb Benlahrech seront accrochées aux murs de la galerie Aicha Haddad (84, rue Didouche Mourad, Alger) du 22 aout au 05 septembre 2015. Le vernissage a eu lieu samedi le 22/08/2015.

CONCOURS

Le lancement du concours de la meilleure nouvelle dans sa 12e édition du 20 Aout au 20 Octobre 2015 sous le thème «Mémoire et souvenirs»

MONDIAL2015 DE VOLLEY BALL FÉMININ

L'Algérie battue 3-0 par le Kenya

LA SÉLECTION algérienne féminine de volley-ball a été battue 3-0 par son homologue kenyane (25-14, 25-11, 25-11) en match disputé mardi à Okayama (Japon) pour le compte de la 8e journée de la coupe du Monde 2015. Il s'agit de la 8e défaite pour les Algériennes en autant de matchs, après les revers déjà essuyés contre le Pérou, la Chine, la Corée du Sud, la Serbie, les Etats-Unis, l'Argentine et Cuba, tous sur le même score de trois sets à zéro. Cette confrontation 100% africaine était l'occasion pour les camarades de Nawel Hammouche de sauver l'honneur, en remportant au moins un set dans cette coupe du monde, mais encore une fois, le manque d'expérience leur a été fatal. La sélection algérienne participe, en effet, à cette coupe du monde avec un effectif très jeune, dont la moyenne d'âge est de seulement 19 ans, car les seniors vont participer aux Jeux Africains-2015, qui débuteront dans quelques jours à Brazzaville (Congo). Les kenyanes, battues également à sept reprises avant cette 8e journée, empochent donc leurs trois premiers points dans cette coupe du monde 2015, grâce notamment à Mercy Moïm et Ruth Jepengetich, auteurs respectivement de 18 et 13 points chacune contre l'Algérie. La sélection kényane, grâce à cette première victoire, se hisse à la 10e place du classement général, toujours dominé par la Russie et la Chine (ex aequo avec 21 pts), suivies des Etats-Unis (3e avec 19 pts), au moment où l'Algérie reste scotchée à la 12e et dernière place, avec zéro points.
Outre l'Algérie, le rendez-vous nippon, qui se déroule selon un système de championnat, regroupe onze autres nations : le Pérou, la Chine, la Corée du Sud, la Serbie, les Etats-Unis, l'Argentine, Cuba, le Kenya, la République dominicaine, la Russie et le Japon (pays hôte). Les deux premiers au classement se qualifieront aux Jeux Olympiques de 2016, à Rio de Janeiro (Brésil).

ELIMINATOIRES CAN-2017

Arrivée de la sélection algérienne à Johannesburg

LA SÉLECTION algérienne de football est arrivée mardi matin à Johannesburg (Afrique du Sud) pour effectuer un stage préparatoire à Pretoria en vue du match en déplacement face au Lesotho, dimanche prochain à Maseru, dans le cadre de la 2e journée (Gr. J) des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2017. La délégation algérienne, qui a rallié le pays de Nelson Mandela via Paris à bord d'un vol régulier sous la conduite du président de la Fédération algérienne de football (FAF) Mohamed Raouraoua, est restée à l'aéroport OR Tambo international pendant une heure pour les formalités douanières d'usage avant de prendre le bus pour Pretoria (65 km) en vue du début du stage. Les Verts effectuent mardi après-midi (17h00) une séance de décrassage, avant la séance d'entraînement prévue mercredi au stade Loftus Versfeld de Pretoria (16h00). Le sélectionneur de l'équipe nationale Christian Gourcuff a fait appel à 23 joueurs dont 8 évoluant en championnat local. Les deux derniers arrivés sont Hocine El Orfi (USM Alger) et Khaled Gourmi (MC Alger), rappelés en renfort pour pallier les défections de Nabil Bentaleb et Sofiane Feghouli.

MOHAMED HARAT, ARRIÈRE DE L'ÉQUIPE DE BASKET-BALL ALGÉRIENNE :

«Assurer un suivi continu des jeunes catégories»

Mohamed Harat, arrière fort de l'équipe nationale algérienne de basket-ball, 6e au championnat d'Afrique des nations-2015, a estimé que le suivi continu des jeunes catégories est le «seul garant de l'avenir de la discipline en Algérie».



DR

«Il faudrait que les responsables de la Fédération algérienne de basket-ball, pensent à prendre en charge dès maintenant la sélection U16, médaillée de bronze au récent championnat africain de la catégorie «, a déclaré Harat à l'APS, à l'issue du 28e Afrobasket, organisé du 19 au 30 août en Tunisie et remporté pour la 1re fois par le Nigeria. L'actuel joueur du club marocain, FUS Rabat, a débuté sa carrière à Annaba, au sein d'un club formateur bien connu, à savoir le Hilal Annaba, régulièrement présent dans les finales des petites catégories. «J'ai commencé très jeune avec les catégories minimes et cadettes, avant de rejoindre, l'O El-Kseur (Béjaia) en juniors, puis le GS Pétroliers (ex-MC Alger) à l'âge de 18 ans avec lequel j'ai passé quatre saisons réussies», a-t-il ajouté.
Harat (25 ans) qui a évolué les deux dernières saisons au Maroc a expliqué les modalités de son transfert au FUS Rabat : «C'était lors des éliminatoires de la Zone 1 de l'Afrobasket-2013, à Alger, que j'ai été contacté par l'entraîneur-adjoint de la sélection marocaine, qui n'est autre que le coach du FUS Rabat». Prié de donner son avis sur son rendement avec le club marocain, l'ancienjoueur du Hilal annabi a affirmé qu'il se sentait bien dans cette équipe qui joue les premiers rôles dans le championnat marocain. «C'est un bon club où je suis bien estimé, j'ai de bonnes relations avec les dirigeants, les joueurs et le public du club, c'est une expérience enrichissante, surtout qu'il est difficile à un joueur algérien de s'imposer à l'étranger «, a souligné Harat qui a inscrit, selon les statistiques de la Fédération marocaine de la saison dernière, une moyenne de 22 points par match.
Concernant son avenir immédiat, il a affirmé qu'il n'avait pris jusque-là aucune décision : « Je devais attendre la fin de l'Afrobasket. J'ai d'autres contacts, et je prendrai ma décision le moment opportun «, a ajouté le meilleur réalisateur du cinq algérien lors du rendez-vous tunisien.

Oublier l'Afrobasket et penser aux prochaines échéances

Lors de cette 28e édition, l'enfant annabi s'est illustré de fort belle manière en inscrivant 118 points en 7 matchs dont 23 devant le Cameroun (8es de finale) et 27 contre la Côte d'Ivoire (1er tour). En prenant connaissance de son classement avec les meilleurs scoreurs du tournoi, à l'issue du 1er tour, Harat s'est dit étonné d'être en si bonne compagnie. En effet, le joueur algérien s'est classé 2e avec 118 pts, derrière la star sénégalaise, Gorgui Dien (160 pts), mais 6e à la moyenne des points par match (16,9).
La 1re place à la moyenne est occupée par Dieng (22,9 pts/match), suivi du MVP de l'Afrobasket, le Nigérian Chamberlain Oguchi (16,6 pts/m). «Je suis agréablement surpris, car je ne savais pas que je figurais avec les meilleurs réalisateurs. J'essaierai dans la mesure du possible de finir dans le groupe de tête tout en aidant mon équipe à réaliser le meilleur résultat possible «, avait-il déclaré à l'APS à l'issue du 1er tour de l'Afrobasket, auquel il a pris part pour la 2e fois après celui de 2013 en Côte d'Ivoire.
D'ailleurs, le cinq algérien a fini 6e après s'être classé 12e en 2013, une performance jugée satisfaisante par Harat.
«Au départ, on visait le top 8, maintenant on se classe 6e, Dans cette compétition, c'est l'aspect physique qui prime, car on n'a pas assez de temps pour récupérer. La défaite devant le Sénégal en quarts de finale, est due à l'extrême fatigue des joueurs devant un adversaire frais qui avait bénéficié d'un jour supplémentaire de repos. Cette 6e place est une bonne chose pour le basket-ball algérien qui doit, dès maintenant penser aux prochaines échéances «. Harat cite en exemple, l'équipe algérienne U16, qui a pris la 3e place lors du dernier championnat d'Afrique de la catégorie d'âge disputé fin juillet au Mali, en battant le champion en titre sortant l'Angola en match de classement pour la médaille de bronze.
«La pâte existe en Algérie et elle a toujours existé, il suffit seulement de travailler en permanence en organisant beaucoup de stages. Il faut assurer la stabilité du staff technique qui doit, lui, veiller sur le suivi des sélections juvéniles (U16 et U18), afin d'assurer une relève forte en mesure d'obtenir d'excellentes performances».
Pour Harat, un autre aspect qui freine l'évolution de la discipline concerne les médias algériens qui ne donnent pas assez d'importance aux sports individuels et collectifs.
« Les médias algériens ne s'intéressent pas beaucoup aux autres disciplines, seul le football prend la part du lion dans leur couverture, et cela ne favorise pas le développement des autres sports, comme cela se fait ailleurs «, a conclu l'international algérien.

APS

JMP-2015 : BEACH HANDBALL FÉMININ

Défaite de l'Algérie face à la Slovénie et la Tunisie

LA SÉLECTION algérienne féminine de beach handball a concédé deux défaites lundi à Arena del Mare à Pescara (Italie), face à la Slovénie (2-0) et la Tunisie (2-0), pour le compte de la deuxième journée du tournoi des jeux Méditerranéens de plage 2015 (28 août - 6 septembre). Face à la Slovénie les Algériennes se sont inclinées, lors de la première mi-temps par 18-10, et en seconde période par 17-10.
Dans le derby Maghrébin, entre l'Algérie et la Tunisie, les Algériennes ont mal débuté la partie. Elles ont été nettement dominées par leurs adversaires qui ont judicieusement exploité les erreurs commises par les coéquipières de Benomari Imene.
C'est ainsi que la première mi-temps est terminée par (13-1) pour les Tunisiennes. En outre, trois Algériennes ont été suspendues durant la partie : Ould Taleb Tassaadit, Hanou Sihem et Amira Fried qui a reçu également un carton rouge. En seconde période, les représentantes algériennes ont essayé de se rattraper, mais le dernier mot est revenu au Tunisiennes (19-14). Les demi-finales du tournoi féminin se tiendront mardi après midi. Le premier affrontera le quatrième du classement et le deuxième sera opposé au troisième. Six pays prennent part au tournoi de féminin : Algérie, Slovénie, Tunisie, Grèce et Italie (pays organisateur). Les matchs se déroulent sur un terrain de 27 sur 12 m avec la participation de quatre (4) joueurs par équipe.
La rencontre se joue en deux périodes de 10 minutes, avec un temps de pause de 5 minutes. En cas d'égalité, des tirs au but sont prévus pour départager les deux équipes. Le tournoi de beach handball des JM-2015 de plage se déroulera du 30 août au 2 septembre à l'Arena Del Mare.

TROPHÉE DU MEILLEUR ATTAQUANT DE LA COUPE DE LA CAF

Baghdad Bounedjah nominé

L'international algérien Baghdad Bounedjah, est nominé pour le trophée du meilleur attaquant de la Coupe de la Confédération africaine de football (CAF), édition 2015, dans laquelle il est toujours en lice avec son club tunisien, l'Etoile du Sahel.

Bounedjah est en concurrence avec Imad Motaab du Ahly d'Egypte, Bassem Morsi du Zamalek d'Egypte, Samuel Idook, de l'ES Tunis et Kirmitt Erasmos d'Orlando Pirates d'Afrique du Sud, selon la liste publiée par la CAF sur sa page Facebook officielle.
L'attaquant algérien poursuit l'aventure avec l'ES Sahel à titre de prêt de six mois après avoir signé au profit d'Al Sadd de Qatar en fin de saison passée. Il a grandement contribué à la qualification de son équipe, qu'il a rejoint en été 2013 en provenance de l'USM El Harrach (L 1, Algérie), au dernier carré de la Coupe de la CAF avant une journée de la fin de la phase des poules.
Le joueur de 24 ans a été également décisif dans le trophée de la Coupe de Tunisie remportée par la formation de Sousse face à Gabes (4-3), en marquant un triplé lors de la finale disputée le week-end passé.
Les prestations du natif d'Oran lui ont valu d'être rappelé en sélection algérienne en prévision du match en déplacement face au Lesotho, le 6 en cours dans le cadre de la deuxième journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2017).

APS



DR

TRANSFERT

Saâdi signe pour trois ans avec Cardiff City

L'ATTAQUANT de Clermont Foot 63 (Ligue 2 française de football), Idriss Saâdi, s'est engagé lundi soir pour trois ans avec le club gallois de Cardiff City (D2 anglaise), a annoncé le club d'Auvergne sur son site officiel, juste après la concrétisation de ce transfert. «Je suis heureux et fier de rejoindre Cardiff City pour les trois prochaines saisons. C'est un nouveau challenge, une nouvelle vie et un nouveau départ que je prends», a réagi, de son côté, l'Algérien de 23 ans sur les réseaux sociaux.
L'avant-centre formé à l'AS Saint-Etienne a remercié au passage toutes les personnes qui l'ont «soutenu dans les moments difficiles» et a reçu en retour un vibrant hommage de la part de son ancien club «pour services rendus», tout en lui souhaitant «bonne chance pour la suite de sa carrière».
Auteur de 11 buts en 21 matchs au début de la saison 2014-2015, Saâdi a été stoppé dans son élan par une grave blessure à un genou, qui l'a éloigné des terrains pendant six mois. Mais sa cote est restée élevée, puisqu'il a réussi à décrocher un bon contrat professionnel en Angleterre, dès son rétablissement.
Le départ de Saâdi a coïncidé avec l'arrivée en renfort d'Enzo Reale, en provenance du FC Lorient.
Ce jeune milieu de terrain polyvalent de 23 ans, formé à l'Olympique Lyonnais, a disputé 23 matchs en Ligue 1 avec l'OL et Lorient, ainsi que 35 matchs en Ligue 2 avec Boulogne-sur-Mer et Arles-Avignon. Reale est aussi international français. Il a été champion d'Europe U19 en 2010 aux côtés de la génération Clément Grenier, Antoine Griezmann et Alexandre Lacazette.
«Reale s'est engagé pour deux saisons et portera le numéro 28», a encore précisé Clermont Foot sur son site officiel.

APS

JEUX AFRICAINS 2015 - BADMINTON

Objectif : au moins deux médailles de bronze en individuel

LA SÉLECTION algérienne de badminton entame mercredi le tournoi comptant pour les 11ès jeux Africains qui s'ouvrent le 4 septembre à Brazzaville au Congo, avec l'objectif de ramener au moins deux médailles de bronze en individuel, selon le directeur technique national (DTN), Ait Bazid Mohamed.
Composée de huit athlètes dont trois filles, l'équipe nationale prendra part aux épreuves individuelles simples, doubles et mixtes, prévues du 2 au 9 septembre à la salle de la Révolution, retenue pour les tournois de badminton et tennis de table.
Les chances de médailles de l'Algérie reposent en simple sur Sabri Mebal (médaillé de bronze des derniers jeux Africains à Maputo), Adel Hamek et Abdelrahim Belarbi. Chez les filles, le badminton algérien peut espérer un podium par équipes, avec notamment la présence de la vice-championne d'Afrique - 2014. «Si tout va bien, on peut assurer deux médailles de bronze en simple, et avec un peu de chance et un bon tirage au sort, on en rajoutera d'autres, surtout par équipes en féminine, même si nos joueuses sont des juniors», a indiqué Ait Bazid dans un entretien aux envoyés spéciaux de l'APS, ajoutant que les athlètes sont motivés pour le tournoi et prêts à relever le défi.
Durant la journée du lundi, les joueurs n'ont pas trouvé les conditions adéquates pour s'entraîner en plein air, dans le complexe sportif la Concorde à Kintélé. «On est ici depuis ce matin, le terrain est là, mais les filets de compétition nécessaires pour une compétition de badminton, n'ont pas encore été placés, et on ne trouve personne pour nous orienter», a souligné le directeur technique national.
«C'est normal, il ne faut pas s'affoler, je suis habitué à ce genre de situation, mes coéquipier doivent faire abstraction de cette situation et rester concentrer sur nos objectifs», a lancé un des joueurs en direction des joueurs qui attendaient le transport.
Pour le responsable technique de la Fédération algérienne de badminton, la préparation des athlètes pour les joutes africaines a été « excellente «, avec un stage de longue durée pour les athlètes retenus. «Les garçons reviennent d'Indonésie, après un stage de 45 jours. Sabri Mebal (six mois au même endroit), alors que les filles se sont préparées en Turquie pour une période de presque un mois», a expliqué Ait Bazid, ajoutant «de ce côté là, on n'a pas à se plaindre».
Au-delà des résultats que les joueurs et joueuses algériens peuvent réussir, les 11ès jeux Africains de Brazzaville sont une occasion idéale, pour évaluer le degré de leur préparation et surtout leur niveau «compétitif» dans un tournoi qui devrait réunir les meilleurs africains de la discipline.
«Certes, on est là pour ne pas retourner bredouille au pays, mais surtout relever le niveau réel de notre badminton, et voir si vraiment, on est sur le droit chemin dans le travail effectué jusque là», a conclu le directeur technique national.

SANCTIONS DISCIPLINAIRES

Ligues 1 et 2 : mises en garde et amendes

LE PRÉSIDENT du MC Alger Abdelkrim Raissi a été mis en garde par la commission de discipline de la Ligue du Football Professionnel (LFP) et est condamné à verser une amende de 50.000 DA, indique mardi la LFP.
Raissi a été auditionné lundi par la commission de discipline pour s'expliquer sur son comportement, jugé anti-sportif, lors de la victoire de son équipe sur le terrain du RC Relizane (1-2), le 22 août passé dans le cadre de la deuxième journée du championnat de Ligue 1. Pour sa part, le président de l'A Bousaâda, Kacimi El Hassani, a été « suspendu de toute activité jusqu'à audition, prévue la séance prochaine «.
Kacimi a été signalé par les officiels de la rencontre à domicile de son équipe face à l'ASO Chlef (0-0), vendredi passé pour le compte de la troisième journée du championnat de Ligue 2.
L'A Bousaâda a écopé également d'un avertissement et d'une amende de 100.000 DA pour « jets de projectiles «, précise encore la LFP.

JEUX AFRICAINS 2015

Echos de Brazzaville

AUTOROUTE : la nouvelle autoroute reliant Brazzaville à Kintélé a été inaugurée dimanche par le président congolais. Même après la mise en service de cette infrastructure routière elle reste partiellement fermée ce qui cause un grand embouteillage entre les deux villes.
DELEGATION : les délégations sportives d'Algérie, d'Egypte, du Kenya, d'Afrique du Sud et du Cap-Vert sont à pied d'oeuvre à Brazzaville depuis lundi.
BOXE : les pugilistes algériens termineront la compétition le 13 septembre et seront théoriquement obligés de rester à Brazzaville jusqu'à la fin des jeux, mais les responsables de la Fédération pensent à d'autres options. «Nous avons un championnat du monde à préparer et ce n'est pas raisonnable de rester au Congo une semaine sans rien faire. On tentera de trouver une solution pour que nos boxeurs rentrent à Alger», a indiqué à l'APS le DTN, Mourad Meziane.
BADMINTON : la sélection algérienne de badminton qui entre en lice le 2 septembre n'a pu effectuer lundi matin sa séance d'entraînement au complexe Kintélé. Les organisateurs ont demandé aux techniciens de travailler en plein air et sans filets! «Comment les joueurs vont s'entraîner dans la nature», s'est exclamé le DTN, Mohamed Ait Bouzid, annonçant à ces poulains.

Le trait de Sidou



LA PLUS GRANDE HUÎTRE AU MONDE TROUVÉE AU ZWIN





UNE FAMILLE originaire du Grand-Duché de Luxembourg a trouvé au Zwin probablement la plus grande coquille d'huître au monde. Il s'agit d'un spécimen vieux de 25 ans et de 38 cm de long, soit 2,5 cm de plus que celui qui détenait le record. En attendant la confirmation officielle du Guinness World Records, il sera visible à partir du 1er septembre au musée national de la pêche à Oostduinkerke.
La découverte remonte au 26 août. La famille qui en est à l'origine a immédiatement réalisé qu'il s'agissait d'un spécimen exceptionnel et a pris contact avec le Zwin Centre nature et l'Institut flamand pour la mer (VLIZ).
Ce dernier a confirmé qu'il s'agissait d'un spécimen exceptionnel d'huître japonaise, dite "creuse". L'huître japonaise a été introduite dans les années 60 de l'Extrême-Orient aux Pays-Bas. La culture des huîtres plates européennes avait souffert du rude hiver de 1963. "La coquille trouvée est beaucoup plus grande que les plus grands spécimens connus dans notre région, et son âge est estimé à 25 ans sur base des anneaux de croissance", a indiqué Jan Seys, biologiste marin et porte-parole du VLIZ. Normalement, les huîtres mesurent dans la région du Zwin entre 8 et 15 cm.

Il échange un faux diamant... contre un vrai à 195.000 euros



UN HOMME a échangé un diamant d'une valeur de 195.000 euros contre un faux dans un magasin de bijoux de luxe à Hong Kong, a annoncé samedi la police, alors que les vols dans les magasins sont en augmentation dans la ville.
Le diamant, évalué à 195.000 euros, a été volé par un homme d'une trentaine d'années vendredi dans un magasin situé dans le quartier financier de Hong Kong.
"Selon un enregistrement de CCTV (chaîne de télévision d'Etat chinoise), un homme se présentant comme un client est arrivé à la boutique et a choisi l'un des articles, puis a été soupçonné d'avoir échangé le diamant contre un faux", selon un communiqué.
Le faux diamant a été découvert par un des employés du magasin, qui a signalé l'affaire à la police. Aucune arrestation n'a été effectuée.
Les vols en magasin à Hong Kong ont connu une hausse de plus de 15% dans la première moitié de l'année par rapport à la même période en 2014, avec 4.961 cas signalés, selon les statistiques de la police. En janvier, la police de Hong Kong était à la recherche d'une fille âgée de 12 à 14 ans, après le vol d'un collier de diamants d'une valeur de 4 millions d'euros.

Un poissonnier zélandais trouve dix perles dans une huître



UN POISSONNIER d'Yerseke a trouvé samedi dix perles dans une huître, indique lundi une chaîne néerlandaise, Omroep Zeeland.
Trouver une ou deux perles peut arriver mais dix d'un coup est une première pour ce commerçant. L'huître miraculeuse se trouve désormais dans le frigo de la poissonnerie. Son propriétaire réfléchit encore à la meilleure façon de la conserver.

IL DÉCOUVRE UNE BOMBE D'AVION ET SE BALADE AVEC ELLE



UN PÊCHEUR de crabes australien a découvert une bombe d'avion de la seconde guerre mondiale, et s'est baladé plusieurs jours avec elle pour la montrer aux habitants. La découverte de l'engin a eu lieu à Milingimbi, une localité de l'Etat du Territoire du Nord, une zone qui avait été touchée par les attaques japonaises durant la guerre, rapporte la chaîne ABC.
L'homme a découvert cette bombe massive dans l'épave d'un avion australien de la seconde guerre mondiale. "On a découvert cette bombe et on l'a ensuite chargée dans le 4X4. Elle y est restée durant quelques jours. On voulait la montrer aux gens", explique Damien Lumsden, le pêcheur qui aurait bien voulu garder ce vestige de la guerre.
Le service de déminage australien a saisi la bombe et l'a fait exploser dans une zone isolée.
Les découvertes d'engins explosifs sont courantes dans l'extrême nord de l'Australie, un territoire qui avait été la cible de l'aviation japonaise, une soixantaine de fois, durant la guerre.

Le saviez-vous

LES ASTRONAUTES AMÉRICAINS PEUVENT VOTER AUX ÉLECTIONS DEPUIS L'ESPACE PAR EMAIL !



Etre en orbite autour de la Terre n'empêche pas les astronautes américains de voter aux élections dans leur pays, en effet, les astronautes qui vivent à bord de la Station Spatiale Internationale sont autorisés par la loi du Texas à déposer leurs bulletins de vote par scrutin électronique et ce depuis 1997.
Les bulletins de vote sont envoyés par courriel électronique sécurisé au Centre spatial Lyndon B. Johnson de la NASA et transmis ensuite à la maison des astronautes au Texas.

LA COMPAGNIE AÉRIENNE QUI PÈSE SES PASSAGERS



GARE AUX KILOS en trop : la compagnie aérienne nationale de l'Ouzbékistan, ex-république soviétique d'Asie centrale, a décidé qu'elle pèserait désormais les passagers avec leurs bagages à main.
Uzbekistan Airlines a mis en place la pesée des passagers afin de se conformer aux normes internationales, a indiqué la compagnie dans un communiqué publié jeudi.
"Selon la règlementation de l'Association internationale du transport aérien (IATA), les compagnies sont obligées de peser les passagers avec les bagages à main pour assurer la sécurité aérienne", a déclaré la compagnie ouzbèke. L'IATA a démenti avoir établi une telle règle. Devant l'emballement des médias ouzbeks comme internationaux, Uzbekistan Airlines a retiré le communiqué de son site web. Samoa Air, une petite compagnie aérienne des Samoa, avait annoncé fin 2012 établir une grille tarifaire en fonction du poids du passager, destinée à lutter contre le fort taux d'obésité du pays. Des compagnies philippines, qui utilisent des avions à hélices, demandent aussi à peser les passagers, invoquant la sécurité aérienne.

Un compte GMail piraté par un frigo Samsung

Lors de la dernière conférence DefCon, une équipe d'experts en sécurité a démontré la possibilité de pirater un compte de messagerie GMail via un modèle spécifique de réfrigérateur connecté Samsung. Bien que difficilement reproductible, ce piratage met en lumière les problématiques de sécurité inédites que pose l'avènement de l'Internet des objets.



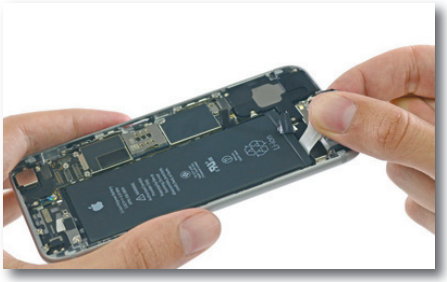
Avec l'Internet des objets, il est désormais possible d'étendre le réseau des réseaux à toutes sortes d'appareils et de gadgets qui étaient jusqu'à présent « hors ligne ». Même les voitures deviennent connectées grâce aux progrès de l'électronique embarquée. Mais ce développement, qui ouvre de nouvelles perspectives en matière d'usage, néglige parfois un aspect fondamental : la sécurité.
Cela s'est encore manifesté récemment avec le piratage – dans le cadre d'une démonstration technique – d'un compte GMail via un réfrigérateur connecté. Construit par Samsung, le produit offre diverses fonctionnalités dont celui d'afficher l'agenda de son compte de courrier électronique. Le problème, c'est que l'appareil électroménager en question n'est pas capable de vérifier la validité du certificat de sécurité SSL.
« Malgré la présence du protocole de sécurisation SSL, le réfrigérateur ne parvient pas à valider le certificat. Donc, des pirates parvenant à accéder au même réseau Wi-Fi que celui sur lequel se trouve le frigo [...] peuvent opérer une attaque de type "homme du milieu" pour accéder au client affichant le calendrier sur le frigo et dérober les données de connexion [utilisées pour se connecter à Gmail, NDLR] », expliquent à The Register les chercheurs à l'origine de cette découverte.

La sécurité des réfrigérateurs déjà mise en cause

Bien sûr, la démonstration effectuée avec le réfrigérateur Samsung est difficilement reproductible dans la réalité au regard des multiples conditions à respecter. Il faut en effet que la cible possédant le réfrigérateur raccorde son compte GMail tandis que l'assaillant doit se trouver à portée du Wi-Fi pour pouvoir tenter quelque chose. A priori, une attaque de cette nature n'est pas encore survenue.
Mis au courant de ce problème, Samsung a fait savoir qu'une analyse interne était en cours pour confirmer la découverte des chercheurs en sécurité et, le cas échéant, produire un correctif de sécurité.
Début 2014, la sécurité des frigos connectés avait déjà été questionnée après le piratage d'un réfrigérateur pour envoyer du spam. Quelques mois plus tard, ce sont les ampoules LIFX qui ont fait parler d'elles à la suite de la découverte d'une faille de sécurité qui aurait permis à un assaillant d'accéder ensuite au réseau Wi-Fi domestique.

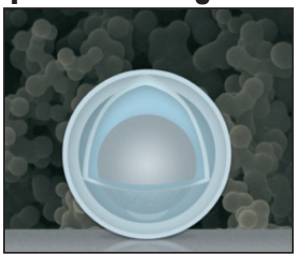
Un iPhone 6 avec une pile à hydrogène aurait une semaine d'autonomie

L'ENTREPRISE BRITANNIQUE Intelligent Energy est parvenue à intégrer une pile à combustible dans un iPhone 6 sans modifier son design. Grâce à l'hydrogène, le prototype peut fonctionner une semaine complète sans recharge et Intelligent Energy affirme que sa technologie pourrait être commercialisée sous deux ans. Apple serait très intéressé…
De toutes les solutions susceptibles de remplacer les batteries actuelles des terminaux mobiles et des véhicules électriques, la pile à combustible est celle qui suscite à la fois le plus d'enthousiasme mais aussi de doutes. Voilà maintenant plusieurs dizaines d'années que l'on entend parler du formidable potentiel de cette technologie basée sur la réaction de l'hydrogène combiné à l'oxygène de l'air pour produire du courant. Une alternative sérieuse aux énergies fossiles qui n'a pourtant pas encore décollé commercialement.
Certes, Toyota vient de franchir un pas important en lançant la Mirai, première voiture de série animée par une pile à combustible, mais elle coûte cher (plus de 78.000 euros). Surtout, elle nécessite un hydrogène d'une grande pureté dont le coût d'utilisation est, pour le moment, similaire à celui des énergies fossiles.
Et si le déclic pour la pile à combustible était initié par Apple ? Intelligent Energy, une entreprise britannique qui planche sur cette technologie depuis 25 ans, vient de s'offrir un joli coup de communication en présentant un iPhone 6 équipé d'une pile à combustible lui assurant une semaine d'autonomie. Ce prototype n'a pas été proprement exposé à la presse mais dévoilé à huis clos à un seul journaliste du quotidien britannique The Telegraph. Aucune photo n'est publiée mais l'article précise que les ingénieurs d'Intelligent Energy sont parvenus à intégrer leur pile à hydrogène dans le smartphone Apple sans modifier sa taille ni son design et en conservant sa batterie d'origine.



Une batterie de smartphone rechargée en six minutes... au labo

REMPLACER le graphite de l'anode par de l'aluminium augmente considérablement la capacité et la puissance des batteries lithium-ion, comme le démontre une équipe américano-chinoise. Si le recours à ce matériau n'est pas nouveau, la nanostructure de l'électrode inspirée de l'œuf est prometteuse…
La batterie lithium-ion est, pour le moment, la source d'alimentation la plus répandue pour les smartphones, tablettes, ordinateurs portables mais aussi pour les voitures électriques. Le temps de charge et la puissance de ces batteries sont deux domaines où les travaux de recherche et développement s'activent sans relâche pour faire toujours mieux.
Dernièrement, une équipe réunissant des chercheurs du Massachusetts Institute of Technology (MIT) et de l'université chinoise de Tsinghua a publié un article dans la revue Nature Communications exposant une avancée susceptible de réduire considérablement le temps de charge et d'augmenter significativement la puissance des batteries lithium-ion. Dans le cadre de tests en laboratoire, ils



ont multiplié par trois la capacité de stockage de charge. Et ce n'est pas tout… En augmentant le taux de charge de la batterie, celle-ci a été complètement chargée en seulement six minutes.
Pour obtenir un tel résultat, les scientifiques ont surmonté l'un des principaux obstacles qui a trait au principe même du fonctionnement de la batterie lithium-ion. Au fil des cycles charge-décharge, cette dernière se détériore irrémédiablement. Cela est lié au phénomène de dilatation-contraction qui s'exerce au moment de ces cycles. Lorsque la batterie est en charge, les ions lithium migrent de la cathode vers l'anode qui va se dilater. Lorsque la batterie se décharge, l'anode se contracte. Ces contraintes mécaniques finissent par endommager l'anode, ce qui se traduit par une baisse des performances et de la durée de vie de la batterie.
Actuellement, l'anode d'une batterie lithium-ion est en graphite qui offre un compromis viable entre la capacité de stockage de charge – 0,35 ampère-heure par gramme (Ah/g) – et le coût de fabrication. Mais il existe des matériaux beaucoup plus performants, comme le graphène, ou l'aluminium auquel l'équipe emmenée par le professeur Ju Li du MIT a eu recours. Ce n'est pas la première fois que l'aluminium est employé pour améliorer les performances des batteries lithium-ion. Au printemps dernier, nous avions consacré un article aux travaux de l'université de Stanford dont la batterie composée d'une anode en aluminium pouvait être rechargée en à peine une minute.

DES DRONES POUR SURVEILLER LES CHANTIERS ?



En Californie, le chantier d'un futur stade de basket-ball est survolé chaque jour par des drones. Leur mission est de modéliser les travaux en 3D afin de vérifier si les équipes sont en retard par rapport à la feuille de route fixée par les architectes.
En Californie, la productivité des ouvriers qui construisent le nouveau stade des Kings de Sacramento est contrôlée chaque jour par des drones, et ils n'en ont même pas été informés. Il faudra qu'ils s'y habituent, puisque le robot contremaître capable d'identifier les fainéants ou les incapables devrait devenir la norme sur les chantiers.
Ainsi Technology Review rapporte que les promoteurs du stade ont déployé des drones mis au point par des chercheurs de l'université de l'Illinois, qui parcourent le chantier tous les jours pour modéliser en 3D les travaux réalisés dans la journée, et comparer les résultats aux projections d'avancements de travaux réalisées par les architectes. Si une partie du chantier est en retard sur le planning, les maîtres d'œuvre savent immédiatement quelle partie du stade pose problème, et quelle équipe est responsable du retard.

Du suivi individuel de chaque ouvrier

Même si la chose est présentée sous un angle neutre, en parlant par exemple d'identifier les problèmes d'approvisionnement de matière première ou de coordination entre les équipes du chantier, le risque est bien de mettre les ouvriers sous pression, et de ne permettre aucun relâchement.
« Ce n'est pas nouveau dans l'industrie de la construction qu'il y ait soit des gens qui se tiennent debout et observent les opérations, ou qu'il y ait des caméras fixes, se défend Mani Golparvar-Fard, le concepteur du logiciel associé au drone. Oui, rendre ça autonome donne une impression différente aux ouvriers. Mais il faut garder en tête qu'il ne s'agit pas tellement de mettre en question l'efficacité des travailleurs, c'est questionner les ressources dont ces gars ont besoin pour être plus efficaces. »

Questions ? Réponses !

LE BARBECUE : DANGEREUX POUR LA SANTÉ ?



Le barbecue, c'est un appareil de combustion directe. Sans surprise donc, son fonctionnement provoque la formation de gaz, et de fumées contenant des hydrocarbures polycycliques.
Ce que les spécialistes appellent des HPA. Dès lors que la graisse tombe dans le foyer, ces fumées sont d'autant plus dangereuses.
Mais il y a un autre danger lié à l'utilisation des barbecues : c'est que la combustion des protéines entraîne la production d'amines aromatiques hétérocycliques, des AAH.
Or deux groupes de substances - les HPA et les AAH - sont reconnus comme cancérogènes par le Centre international de Recherche sur le Cancer (CIRC), de l'OMS, à Lyon.
Cela étant, ce n'est pas une raison pour renoncer aux joies d'un barbecue entre amis ou en famille ! Les risques sont limités, et facilement maîtrisables.
Il suffit d'un peu de bon sens pour éviter de respirer ces fumées. Vous pouvez d'ailleurs en réduire l'émission, simplement en ne chauffant pas trop les viandes. Ne placez pas les morceaux trop près des braises, ne laissez pas le grill en place lors de la combustion des graisses… et abstenez-vous absolument de manger les parties carbonisées.

La nomophobie, ou la peur panique d'être sans smartphone

La nomophobie, c'est-à-dire la peur d'être séparé de son smartphone, intéresse de plus en plus les scientifiques. Des chercheurs viennent de développer un questionnaire pour dépister et tester le niveau de nomophobie des accros du portable.



Le smartphone qui permet désormais de rester connecté en permanence à Internet, de regarder photos et vidéos, fait partie intégrante de la vie quotidienne. Conséquence : certaines personnes développeraient une peur d'être séparée de leur téléphone : c'est la nomophobie, pour no mobile phone phobia.
Pour mieux étudier ce nouveau touble, des chercheurs de l'université d'État de l'Iowa ont développé un questionnaire, appelé le NMP-Q (Nomophobia Questionnaire), qu'ils décrivent dans la revue Computers in Human Behavior.
Les chercheurs ont travaillé en deux étapes. Tout d'abord, ils ont réalisé une étude qualitative au cours de laquelle des interviews ont été menées sur neuf étudiants. Ceci a permis d'identifier les quatre dimensions de la nomophobie : ne pas être en mesure de communiquer, perdre sa connexion, ne pas pouvoir accéder à l'information et renoncer au confort (commodité). À partir de ces résultats, les scientifiques ont développé leur questionnaire en 20 items. Dans la deuxième phase, le questionnaire a été validé sur 301 étudiants.

La nomophobie en quatre dimensions et 20 questions

Pour chaque question, les participants devaient répondre sur une échelle de 1 (totalement en désaccord) à 7 (totalement d'accord). Ensuite, les scores de chaque item sont ajoutés. Plus le score est élevé, plus la nomophobie est sévère. Parmi ces 20 items, il y avait par exemple :
•Je me sentirais mal à l'aise sans un accès permanent à l'information par mon smartphone.
•Manquer de batterie pour mon smartphone me ferait peur.

Si je n'avais pas mon smartphone avec moi :
•Je serais inquiet parce que ma famille ou mes amis ne pourraient pas me rejoindre.
•Je serais nerveux parce que je serais déconnecté de mon identité en ligne.
•Je me sentirais anxieux parce que je ne pourrais pas vérifier mes e-mails.
•Je me sentirais bizarre parce que je ne saurais pas quoi faire.
Le questionnaire permet de déterminer le degré de dépendance de l'individu. Cependant, la nomophobie ne serait pas une addiction, mais une situation de phobie. Dans une vidéo réalisée par le service de presse de l'université, Caglar Yildirim, principal auteur de l'article, avoue avoir été touché par ce type de phobie, au point de « se sentir nu » quand il n'avait pas son téléphone avec lui.
La construction de ce questionnaire représente la première étape d'un travail de recherche qui voit plus loin : les chercheurs voudraient aussi savoir si certaines personnes sont plus enclines à la nomophobie que d'autres. Par exemple, ils pourraient ensuite explorer le rôle de certaines facteurs (traits de caractère, sexe, âge…) sur la nomophobie.

maigrir... en buvant de l'eau

D'APRÈS DES CHERCHEURS de l'université de Birmingham, boire un demi-litre d'eau avant chaque repas permettrait de perdre du poids. Une méthode simple pour lutter contre le surpoids et l'obésité.
Les scientifiques ont recruté des patients obèses et les ont suivis durant 12 semaines. Tous ont reçu des conseils en matière de nutrition et de pratique d'activité physique. Divisés en deux groupes, les uns devaient boire 500 ml d'eau 30 minutes avant le petit déjeuner, le déjeuner puis le dîner. Les autres en étaient dispensés.
Résultat, après trois mois de ce « régime », les buveurs d'eau ont vu la balance afficher en moyenne 4,3 kg de moins. Les autres n'ont connu qu'une perte modeste de poids de 800 grammes. Ces résultats paraissent dans la revue Obesity.
Pour le docteur Helen Parretti, principale

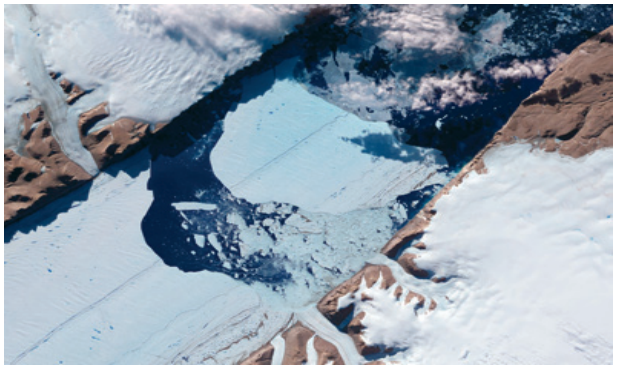


auteur de ce travail, « la beauté de cette conclusion réside dans sa simplicité à mettre en place. En combinant ce conseil avec des recommandations concernant une alimentation saine et une pratique d'activité physique, nous pensons que nous pouvons réellement mener le combat contre le surpoids et l'obésité ! » À noter que les participants ont été invités à boire de l'eau plate.
D'autres liquides comme les boissons gazeuses, les jus de fruits ou les sodas ont été exclus de cette étude.
Il ne s'agit là que d'un travail observationnel. Difficile en outre d'expliquer ces conclusions. Mais cela nous renvoie à une étude datant de 2010. Des chercheurs américains avaient tiré le même constat, précisant que le fait de boire de l'eau avant chaque repas agissait sur la satiété, et donc encourageait à moins manger.

Réchauffement : le niveau de la mer montera de 1 m dans 100 ans ou plus

Selon des chiffres annoncés par la Nasa, le niveau des mers augmentera bien d'environ un mètre à l'horizon des cent ans à venir. Une série de missions, qui durera cinq ans, va ajouter des moyens terrestres au suivi actuel par les satellites pour mieux surveiller cette montée des eaux qui, à l'échelle des décennies, menace de nombreuses populations humaines.

La Nasa prépare une vaste opération de suivi des glaces au Groenland, baptisée OMG (Oceans Melting Greenland), qui débutera l'an prochain et durera jusqu'en 2020. Des missions de cartographie ont déjà débuté pour ces grandes manœuvres, qui s'inscrivent dans la mesure du niveau des océans et son évolution dans le temps.
Le suivi a commencé en 1992 avec Topex/Poseidon, un satellite de télémétrie réalisé par la Nasa et le Cnes (Centre national d'études spatiales). Lancé par une Ariane 4, il a fonctionné jusqu'en 2005, pour céder la place aux Jason 1 et 2, en attendant Jason-3. La paire de satellites Grace, qui mesurent finement la gravité, suivent eux aussi les agitations de l'océan mondial.



Le niveau des mers grimpera d'un mètre, c'est « pratiquement certain »

L'affaire n'est pas simple car le niveau des océans varie à l'échelle des saisons et régionalement. Durant un épisode El Niño par exemple (comme c'est le cas en ce moment), les eaux sont plus chaudes dans le Pacifique le long de l'équateur, côté est. Elles sont aussi plus élevées. Mais en 23 ans de suivi, les scientifiques ont appris à séparer ces variations à petite échelle de l'évolution à grande échelle, qui montre un effet incontestable : la mer monte. Les valeurs admises actuellement font état d'environ 1,7 mm par an en moyenne entre 1901 et 2011, et à 3,2 mm par an entre 1993 et 2014 (source Météo-France).
À l'aube de l'opération OMG, une réunion vient de se tenir, réunissant une équipe interdisciplinaire nouvellement créée et baptisée Sea Level Change Team (littéralement équipe de la variation du niveau de la mer). Diffusée sur Internet, la conférence de presse a rencontré un certain écho grâce aux prévisions énoncées par Steve Nerem, de l'université du Colorado (à Boulder), qui dirige cette équipe. Elle est aussi résumée dans un communiqué de la Nasa. Selon lui, « il est pratiquement certain que l'océan s'élèvera d'au moins 3 pieds [soit 90 cm, NDLR], et probablement davantage ». L'échéance, en revanche, est nettement moins précise : « nous ne savons pas si cela arrivera d'ici à un siècle ou plus tard ». En 2013, le Giec annonçait pour 2100 une fourchette de 25 et 80 cm.

L'apport d'eau douce par le Groenland et l'Antarctique doit être suivi

L'incertitude sur l'agenda vient de la fonte des grandes réserves d'eau douce que sont la calotte glaciaire du Groenland et les grands glaciers de l'Antarctique. L'élévation actuelle du niveau des mers au fil des décennies vient d'abord de l'échauffement des eaux superficielles, qui se dilatent. Mais dans les années et les décennies à venir, l'apport d'eau douce pourrait augmenter dans de bonnes proportions. C'est le cas pour le Groenland, dont la couverture de glace s'est affinée ces dix dernières années, d'après les données des satellites jumeaux Grace.
Pour l'Antarctique, qui contribue moins que le Groenland à l'apport d'eau douce, la situation semble incertaine. À l'ouest, rappelle la Nasa, deux études, en 2014, ont noté une accélération de la vitesse des glaciers venant s'étaler sur la mer d'Amundsen. Dans la partie est du continent, l'inlandsis est stable actuellement « mais une étude récente montre deux fractures profondes qui pourraient amener de l'eau chaude provoquant la fonte ». Le suivi attentif du niveau de l'océan n'est sans doute pas un luxe…

Climatologie : les éruptions volcaniques refroidissent moins que prévu

Les grandes éruptions volcaniques ont tendance à refroidir le climat durant quelques années. En effet, elles libèrent d'énormes quantités de soufre injectées dans la stratosphère qui se transforment en aérosols, atténuant ainsi le rayonnement solaire. L'effet était connu mais restait difficilement quantifiable. Une équipe internationale vient de présenter une nouvelle méthode pour mesurer et simuler avec précision le refroidissement induit.



L'effet refroidissant des aérosols surestimé dans le rapport du Giec

Dans cette équipe pluridisciplinaire, les dendrochronologues ont réalisé une nouvelle reconstitution des températures estivales de l'hémisphère nord pour les 1.500 dernières années. Ils ont analysé la largeur mais surtout la densité de cernes d'arbres, qui est très sensible aux variations de température et qui avait été négligée par le passé. Les données ont été récoltées à travers tout l'hémisphère nord, de la Scandinavie à la Sibérie, en passant par l'Alaska, les Alpes, les Pyrénées et le Québec. Toutes les éruptions majeures ont ainsi été clairement détectées dans cette reconstitution. Les résultats ont montré que l'année qui suit une grande éruption est caractérisée par un refroidissement plus prononcé que celui observé dans les reconstitutions précédentes. Ces refroidissements ne semblent toutefois pas persister plus de trois ans à l'échelle hémisphérique.
Les physiciens du climat ont, quant à eux, calculé le refroidissement engendré par les deux plus grandes éruptions du dernier millénaire, les éruptions du Samalas et du Tambora, toutes deux survenues en Indonésie en 1257 et 1815, à l'aide d'un modèle climatique sophistiqué. Ce modèle prend en compte la localisation des volcans, la saison de l'éruption, la hauteur d'injection du dioxyde de soufre et il intègre un module microphysique capable de simuler le cycle de vie des aérosols volcaniques depuis leur formation, suite à l'oxydation du dioxyde de soufre, jusqu'à leur sédimentation et élimination de l'atmosphère.
« Cette approche inhabituelle permet de simuler de façon réaliste la taille des particules d'aérosols volcaniques et leur espérance de vie dans l'atmosphère, ce qui conditionne directement l'ampleur et la persistance du refroidissement provoqué par l'éruption », explique Markus Stoffel, chercheur à l'Unige. Ces nouvelles simulations montrent que les perturbations des échanges de rayonnement dues à l'activité volcanique étaient largement surestimées dans les simulations précédentes, utilisées dans le dernier rapport du Giec (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat).
Pour la première fois, les résultats produits par les reconstitutions et les modèles climatiques convergent quant à l'intensité du refroidissement et démontrent que les éruptions de Tambora et du Samalas ont induit, à l'échelle de l'hémisphère nord, un refroidissement moyen oscillant entre 0,8 et 1,3 °C pendant les étés 1258 et 1816. Les deux approches s'accordent également sur la persistance moyenne de ce refroidissement évaluée à deux ou trois ans. Ces résultats ouvrent la voie à une meilleure évaluation du rôle du volcanisme dans l'évolution du climat.

Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)

Offre d'emploi

Société internationale, Cherche assistante de direction, bonne présentation, apte à se déplacer, maitrise de l'outille informatique, multilingue (arabe, français, anglais), envoyer CV a l'adresse mail suivante : **a.icbs@yahoo.fr ou b malikssa@yahoo.fr**

EMPLOI DEMANDES

J.J. H., architecte avec expérience maîtrise logiciel de dessin 2D 3D cherche emploi en sous-traitance avec Bet, ou en suivi de chantier.
Tail : aminsami82@yahoo.fr

J.H., 34 ans superviseur HSE, cherche emploi dans une société nationale ou privée ou étrangère. Tél. : (0782) 54.09.72 / (0558) 39.96.59.

J. H., 25 ans, maîtrise l'outil informatique, ayant un diplôme «Agent technique en informatique », exp 6 ans. Ayant exercé les métiers d'infographe, de photographe pendant 5 ans et agent de saisie de dans un cybercafé. Tél. : (0561) 26.55.55

J. F., licenciée en sciences juridiques et administratives, ayant le certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA), 5 ans d'expérience dans le domaine administratif. Cherche travail dans le domaine ou autre. Tél., (0664) 52.12.40.

JF. 25 ans sérieuse, titulaire d'une licence en commerce International cherche Emploi. Tél : (0665) 53.77.86

J. H., ingénieur d'état en planification et statistique, expérience dans la planification et le suivi des projets, attestation de maitrise Ms Project, , SPSS et XL stat, dégagé vis-à-vis du service nationale. Tél. : (0553) 63.53.37

H. 41 ans, chauffeur catégoré léger, éxpérimenté, cherche emploi dans société publique ou étrangère, Alger et ses environs. Tél. (0560) 72.67.07

J. H., âgée de 24 ans, titulaire d'une licence en sciences de gestion, option finance cherche un emploi dans le domaine. Tél. : (0550) 71.01.18

Menuisier maîtrisant le travail sur bois, vernissage et autres, cherche emploi à temps plein ou à mi-temps pour villas ou appartements ou autres. Tél. : (0773) 03.55.91

J.F., 23 ans, licencier en psychologie chimique, 6 mois de stage pratique au sein de l'hopital Mustapha, un mois de stage mémoire à CPMC centre Pierre Marie Curie. Elément sérieux et ambitieux, bonne condition physique, maîtrise l'outil informatique. Télé. : (0551) 12.48.14.

J. H., 35 ans, licence en finance + tech en informatique, exp 2 ans, assistant administratif principal au ministère + 03 ans chargé de recouvrement. Tél. (0664) 25.96.12

Dame cherche emploi comme garde-malade, Alger Tél : (0560).30.08.96

J. H., cherche emploi comme réceptionniste ou gérant de restaurant. Tél. : (0795) 97.58.41.

Jeune fille, licenciée en interprétariat et traduction (arabe, français, anglais) 3 ans d'expérience. Cherche emploi dans une société étatique ou privée. Tél. (0776) 01.25.27

H âgé de 43 ans, marié avec 02 enfants, sérieux, cherche emploi comme chauffeur dans une entreprise nationale ou multinationale, expérimenté et bonne présentation. Contacter : (0560).72.67.07

H. 50 ans, BEB, cherche emploi comme gérant de commerce ou équivalant Tél : (0541).89.99.37

JF ing d'etat en Informatique avre experiences cherche emploi dans le domaine ou autre Tél : 0794 36 64 09

Homme retraité, sérieux, ponctuel, dynamique, cherche emploi chauffeur poids léger «B», agent de bureau, agent de sécurité, réceptionniste, gardien, ou autre domaine libre de suite. Tél. : (0790) 62.40.19

Société SHRL ALDZ ALGERIE

Cherche comptable (femme), moins 40 ans, un déclarant de douane (homme) expérience plus de 03 ans.

Tél. (0553) 58.89.97

Félicitations

Les familles Dib et Sadji profondément réjouies par l'union de leur fils **Islam** et de sa charmante épouse **Sihem** présentent à ces derniers leurs sincères félicitations et leur souhaitent une longue vie conjugale faite de bonheur, de santé et de prospérité.

Alf mabrouk !

Condoléances

Très peiné par le décès de son Voisin **Adli Djaafer**, le journaliste Redouane Hannachi présente ses sincères condoléances à son épouse Ferroudja, ses filles Lynda, Farida et son fils Kamel et les assure de sa profonde sympathie.

Il prie Dieu le Tout puissant de l'accueillir en son vaste Paradie. A Allah nous appartenons et à lui nous retournerons

RENOUVELLEMENT DE BUREAU

Conformément à la loi 06/12 du 12/01/2012, relative aux associations, il à été procédé au Renouvellemnt de bureau de l'association Religieuse De La Mosquée SIDI EL KIDER, village OUSSAMA, commune de Bejaia, sous le numéro 85/68 du 12/02/1985,lors d'une assemblée générale tenue le 03 Juillet 2015. Dont les membres élus sont:

Président: BOUMEDOUR ABDELKADER
S/G :MANKOU RABAH
Trésorier: OUYOUGOUTE ABDELKRIM

Ref: 245/15

Anniversaire



Ce 31 août 2105 notre mignonne princesse et notre belle rose éternelle **Maria Saidi** fête son premier anniversaire. Sa maman Lila et son papa Lotfi Saidi lui souhaitent tout le bonheur du monde et lui exprime leur profonde affection et leur douce tendresse pour la joie qu'elle leur apporte et aussi pour son modèle exemplaire facilitant merveilleusement son éducation.

A vendre

Part à Part vend duplex 200 m2 entrée et garage indépendants. Sortie Zéralda

Tél : 0555 83 33 70

Une mère de 3 enfants en bas âge, dont le mari est gravement malade, demande à toute personne pouvant l'aider à payer son loyer et à subvenir aux besoins de sa famille de bien vouloir la contacter au **(0779)15.09.25.**

Que Dieu vous récompense.
CCP 173 123 80 clé 88

A VENDRE

Terrain 2300 m2 avec maison F5 à 4 km de Miliana

Tél : 0772 73 24 72

Location

Cherche un F5 niveau de villa ou appartement pour location particulier, à Dar El Beida.

Tél: (0560) 35.17.68

Villa

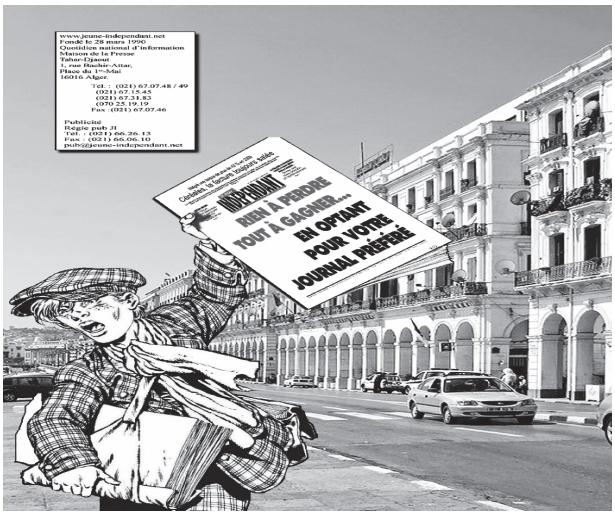
Vends villa R+1, 2 façades, 2 accès, superficie 250 m², RDC 150 m², 2F2, 2 garages + jardin, 1er étage 189 m², grand salon, cuisine, 4 pièces, salle de bain, terrasse (une chambre), à Beni Messous Sidi Youcef.

(0560) 69.59.54

Duplex

Vends duplex résidence Les Jasmins à Sidi Mnif, Zéralda.
200 m², entrée et garage personnels.
Prix : 13 millions le m².

Tél. (0661) 69.36.30



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de
9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
AMINE ALOUACHE
direction@jeune-independant.net

Directeur de la Rédaction
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL

FLASHAGE
Centre, Est : LJI

DIFFUSION
Centre : CIDP.
Ouest : SEDOR.
Est : Eurl KDP

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

CONTACTEZ AUSSI
ANEP
1 rue Pasteur, Alger
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43
Fax : 021 73 95 59

BUREAUX RÉGIONAUX
- Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. : (0662) 18.41.81
Fax : (038) 80.20.36
- Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. : (026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62
- Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht, Constantine
Tél-Fax : (031) 66.32.64
- Bejaia
Bejaia : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir Bureau N° 10
N° Tél : 034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr
- Tipasa
B.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. : (024) 43.60.26

© 1990-2015
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

Les indispensables à toujours avoir dans sa trousse beauté



Un correcteur éclat

Je ne sors jamais sans mon touche éclat d'Yves Saint Laurent. Il éclaircit le regard, corrige les imperfections. c'est un magicien. Pas donné mais croyez-moi ça vaut le coup.

Palette à maquillage

Alors bien sûr que non, on ne prend pas TOUTE sa palette. On fait des choix de couleurs en fonction de sa tenue pour ne pas se charger. L'Oreal propose des petites palettes très pratiques de la gamme Color Riche.

Du blush

Parce qu'une fille avec les joues roses, c'est gourmand et trop mignon. On ne s'embête pas à transporter un pinceau en plus. On choisit un Blush crème.

Un Labello

Pour les lèvres, on ne sort JAMAIS sans son Labello ou son soin hydratant. À vous de faire un choix pour la couleur discrete et légere.

Crème hydratante pour les mains

Il y en a une toute nouvelle qui rend vraiment mes mains douces chez Mixa, pratique à transporter c'est un tout petit format. La crème mains multi-confort.

Du déodorant !

Hyper important, on n'est pas toujours fraiche après une journée à courir dans tous les sens.
Également à avoir sur soit, des mouchoirs, 1 ou 2 élastiques (surtout avec les températures qui grimpent) et des préservatifs. On ne sait jamais et on doit se protéger.

Qu'est-ce que la levure de bière?



Il existe deux types de levure de bière : la levure de bière inactive qui est un dérivé de l'industrie brassicole (fabrication de la bière) et la levure de bière active ou vivante qui est cultivée en laboratoire pour en faire ressortir tous ses bienfaits thérapeutiques.

La levure de bière active, qui se présente sous forme de gélules, de poudre ou de comprimés, est parait-il le meilleur remède qui existe pour purifier le sang et accélérer le métabolisme. C'est l'agent universel contre les maladies de la peau et les troubles intestinaux et digestifs. En augmentant la quantité de globules blancs, elle permet une meilleure défense de l'organisme et favorise une meilleure élimination des produits toxiques.

La levure de bière contient des protéines, de la lécithine, des acides aminés les plus essentiels à votre corps, un détoxicant et antioxydant puissant, le glutathion, des sels minéraux et des oligo-éléments, des vitamines dont le groupe complet de vitamine B, de la provitamine D. C'est un des rares aliments qui contient autant d'éléments bénéfiques pour notre organisme. C'est un complément alimentaire de grande qualité.

L'action bénéfique de la levure de bière s'étend jusqu'au système nerveux puisqu'elle contient le groupe complet de vitamine B, la vitamine qui protège l'encéphale et les nerfs.

Voici les principaux bienfaits que peut vous apporter la levure de bière :

- permet de lutter contre la fatigue et le surmenage

- favorise l'appétit et la digestion

- régénère la flore intestinale, donc aide la constipation, les diarrhées

- ses antioxidants permettent de lutter contre le vieillissement précoce

- renforcerait le système immunitaire, en combattant les infections

- aurait des effets positifs sur la peau en résorbant l'acné, l'eczéma

- rend les cheveux plus beaux et les ongles moins cassants, aide à une meilleure élimination des toxines du corps.

- serait excellente pour les femmes enceintes en luttant contre les nausées et les vomissements.

- constitue un très bon complément pour les personnes qui font des régimes pauvres en protéines.

- prise avec des antibiotiques, elle permet de lutter contre leurs effets indésirables comme la diarrhée.

Comme vous pouvez le constater la levure de bière est bonne pour presque tout!!

La posologie est de 3 comprimés, 3 fois par jours. Les cheveux sont revigorés et la chevelure vraiment plus dense (ça favorise également la pousse des ongles)! La levure de bière est à prendre en cure de 3 mois.



Ce qu'on demande à une huile de douche

-De laver et éliminer les salissures.
-De ne pas délipider la peau, en protégeant le film hydrolipidique, voire en le restaurant après lavage.
-De calmer les sensations d'irritation, grâce à des tensio-actifs doux et des agents apaisants.
-De limiter les effets desséchants de l'eau calcaire très délétère pour la bonne santé de la peau

5 ASTUCES POUR DE JOLIS PIEDS TOUTE L'ANNÉE



Pour être belle de la tête aux pieds, il ne faut pas négliger ces derniers. En hiver comme en été, nous devons les chouchouter. Pour qu'à l'arrivée des beaux jours, nous soyons prêtes à les dégainer ! ***Voici 5 petites astuces pour de jolis pieds toute l'année.***

1. Poncer

La peau, trop sollicitée au quotidien, forme de la corne pour se protéger. Pour résoudre le problème, il faut poncer. Une râpe manuelle ou électrique éliminera le surplus de peau qui nous gêne, et redonnera au pied son aspect gracieux !

2. Limer

Beaucoup d'entre nous ont tendance à négliger la forme de leurs ongles pendant l'hiver. C'est une grosse erreur ! Quelle que soit la saison, il est important d'entretenir la forme de l'ongle en le limant. C'est en étant rigoureuses que nos ongles seront au top à la belle saison.

3. Gommer

Pour une peau douce et sublimée, on gomme aussi la peau de nos pieds ! Même si on n'a pas forcément le réflexe, il faut le faire au minimum une fois par mois. Le gommage lisse les rugosités, lutte contre les peaux mortes et les callosités.

4. Hydrater

Pour hydrater nos pieds, on utilise un masque ou une crème prévus à cet effet. Ils permettent de nourrir nos pieds et de les garder souples et doux. La peau du pied est épaisse et naturellement sèche. Il est donc très important de l'hydrater au moins une fois par semaine.

5. Vernir

Après avoir pris soin de nos ongles et de nos pieds tout l'hiver, on passe au vernis. Réalisée chez soi ou en institut, la pose de vernis est la touche finale de la pédicurie. Pour être belle jusqu'au bout des orteils !
Avis aux amatrices de vernis semi-permanent : on espace les poses d'environ trois semaines pour ne pas abîmer nos ongles.

cordon bleu

Ingrédients :

* 2 escalopes de dinde.
* 1 tranche de kachir.
* 1 tranche de fromage.
* Sel, poivre.
* Farine.
* Œuf.
* Chapelure.

Préparation :

Étaler la tranche de dine sur un plant de travail.
Saler, poivrer, ajouter le kachir, le fromage et couvrir d'une autre tranche de dinde.
Tremper l'escalope dans la farine, l'œuf



et la chapelure.
Faire chauffer l'huile et frire l'escalope des deux cotés.
Servir le cordon bleu avec des frites.

Meringues au café

Ingrédients :

* 2 blancs d'œufs.
* 160g de sucre semoule.
* 1 cuillère à soupe de sucre glace.
* 1 cuillère à café de café soluble.
* 40g de noix.

Garniture :

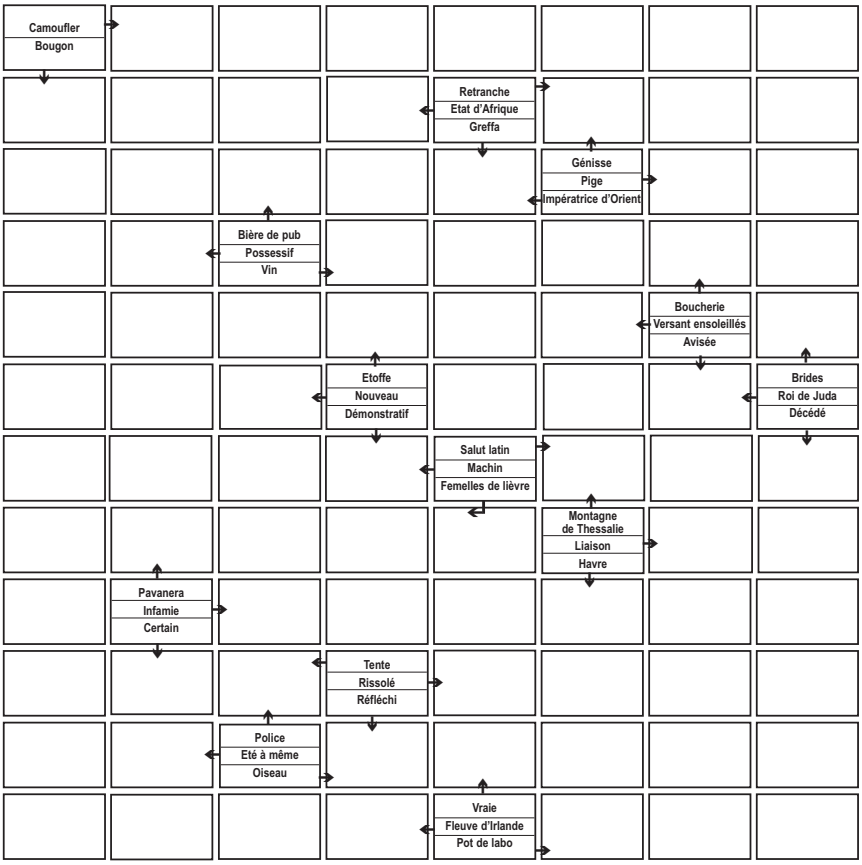
* 40g de sucre roux.

Préparation :

Monter les blancs d'œufs en neige, ajouter le sucre sans cesser de battre.
Dans un autre récipient, mélanger le sucre glace avec le café soluble et l'incorporer au premier mélange.
Ajouter les noix hachées à la préparation jusqu'à obtention d'une crème de couleur beige.
Disposer le contenu d'une cuillère à café de la préparation dans des barquettes de papier sans les remplir et saupoudrer de sucre roux.
Cuire dans un four préchauffé à 180 C° pendant 15 minutes.
Dés cuisson, éteindre le four, ouvrir la porte et laisser refroidir à l'intérieur.



Mots fléchés n° 1437



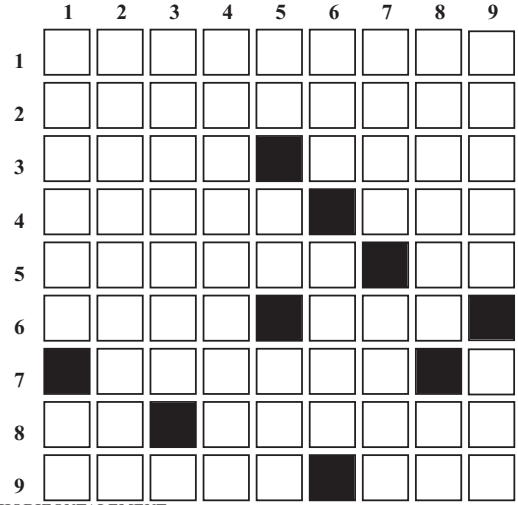
SOLUTION MOTS FLECHES N° 1436

Horizontalement

PELAMIDE
EPILE – ET
NAVETS – R
DUR – SISE
ELEE – TES
NERVEUX –
TR – EMEUS
I – PIU – AC
FIEL – BLE
– SU – MAIN
AS – SUITE
MURE – NES
PENDENTIF – AM
EPAULER – ISSU
LIVRER – PEU – R
ALE – EVEIL – SE
METS – EMU – MU –
I – SITUE – BAIN
DE – SEXUALITE
ETRES – SCENES

Verticalement

Mots croisés 9/9 n° 1437



HORIZONTALEMENT
1. Individus – 2. Fréquentèrent – 3. Passe sous silence – Auxiliaire – 4. Revêtement de maçonnerie – Terrain – 5. Appareils – Largeur d'étoffe – 6. Chef égyptien – Cancre – 7. Gardé – 8. Pascal – Moulure creuse – 9. Natta – Transpira.

VERTICALEMENT
1. Attraper – Platine – 2. Rapporterai – 3. Vigueur – 4. Bouleversas – 5. Guide de mine – Devant l'année – Elle forme les cadres – 6. Bœuf sauvage – Il coule dans les veines – 7. Pièges – Caducs – 8. Recrute – Pigeonné – 9. Monument funéraire – Défalqua.

SOLUTION N° 1436

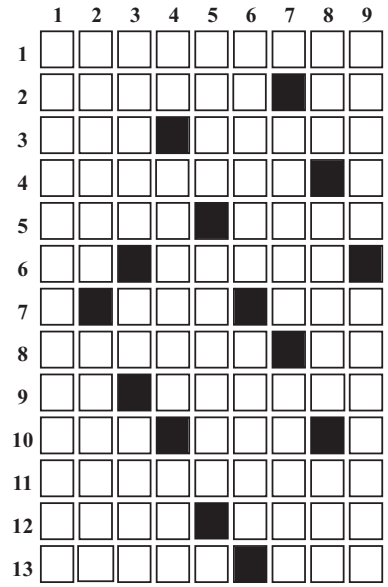
Horizontalement

ASSAILLIE
ROULAIENT
MURES – UNE
API – IL – ES
TEST – IRE –
US – EMEU – O
REE – ANSES
ENTER – ASE
STERILITE

Verticalement

ARMATURES
SOUPESENT
SURIS – ETE
ALE – TE – ER
IASI – MARI
LI – LIEN – L
LEU – RUSAI
INNEE – EST
ETES – OSEE

Mots croisés 9/13 n° 1437



HORIZONTALEMENT
1. Pense – 2. Passé – Note de musique – 3. Palissade – Autrement nommé – 4. Voix – 5. Récusée – La cinquième est inutile – 6. Il a deux branches – Ils sont mis sur la voie – 7. Dénouement – Dans la bouche de l'hésitant – 8. Idolâtres – Pouffé – 9. En ville – Franches – 10. Pianiste français – Ça coule de source – 11. Change de cadre – 12. Pays européen – Détale – 13. Age tendre – Calme plat.

VERTICALEMENT
1. Téléskis – 2. Equipe sportive – Plus très frais – 3. Atelier de métallo – Expression de dédain – Qui ne coule plus – 4. Vérifié – Céleste – Truffe – 5. Mouvement brusque – Parties de lustre – 6. Plante potagère – Equipe – 7. Mis à part – Homme de main – 8. Cheminera – Taux prohibitif – Vallée noyée à marée haute – 9. Fait des essais – Elevées.

SOLUTION N° 1436

Horizontalement

SESTERCES
UT – USURPE
PESE – BUIS
ETERNISE –
RER – EST – F
BEIGE – AGE
E – NA – ECUS
NB – NOTEES
ELAGUE – PU
FER – TITI –
IDEE – NOEL
C – TORTURE
EBENISTES

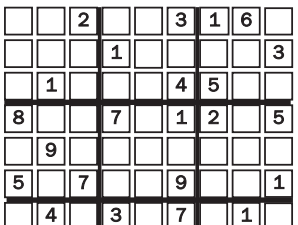
Verticalement

SUPERBENEFICE
ETETEE – BLED – B
S – SERIN – ARETE
TUER – GANG – EON
ES – NEE – OUT – RI
RUBIS – ETEINTS
CRUSTACE – TOUT
EPIE – GUEPIERE
SES – FESSU – LES

SODUKU 166

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

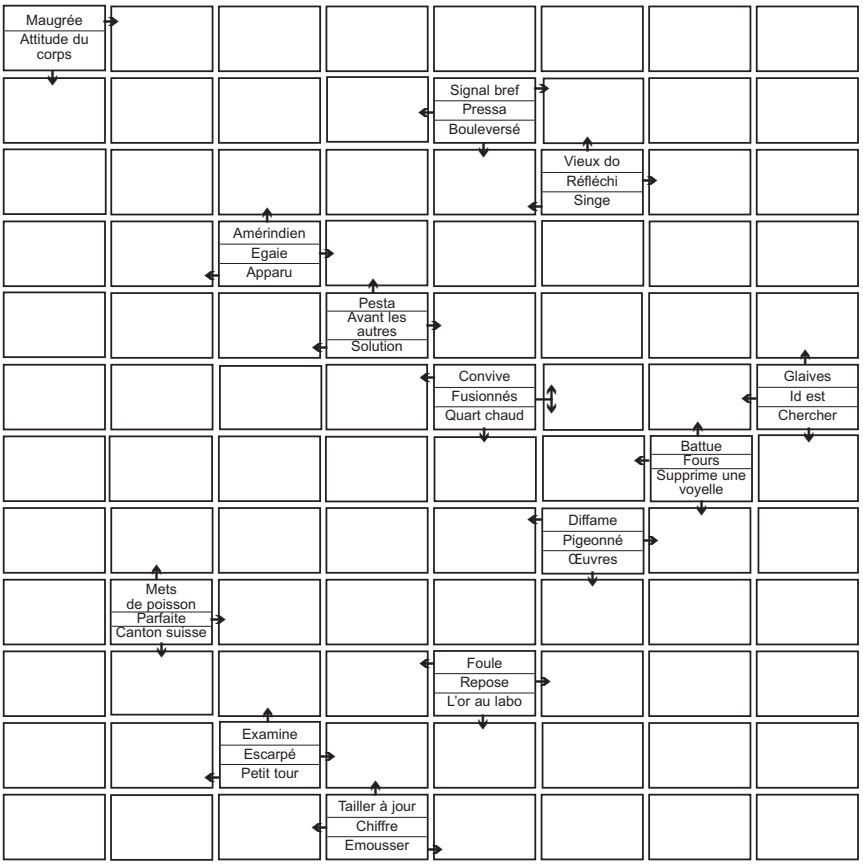




SOLUTIONS

2	1	6	5	9	4	7	8	3
5	9	7	1	8	3	4	6	2
3	4	8	6	2	7	1	5	9
1	2	5	3	6	9	8	4	7
7	6	3	4	5	8	2	9	1
9	8	4	7	1	2	6	3	5
8	3	1	2	4	5	9	7	6
4	7	2	9	3	6	5	1	8
6	5	9	8	7	1	3	2	4

Mots fléchés n° 1482



SOLUTION MOTS FLECHES N° 1481

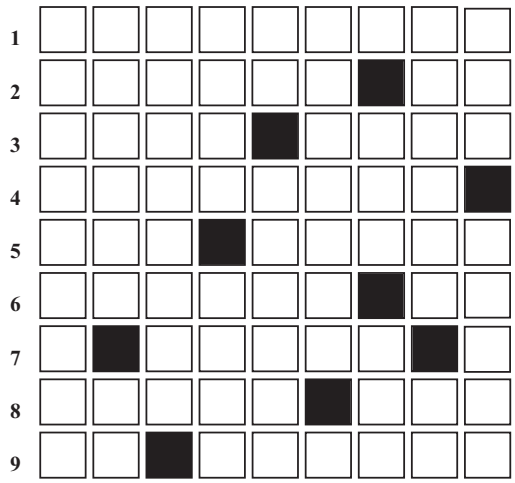
Horizontalement

– CHANCRE
DAIM – VET
EVENT – CA
LA – ERRAI
ILES – OLE
CECILIE –
I – REA – RE
ECOSSA – N
UBU – SUAT
S – EMERGE
ET – OSAIT
SAIN – IRE

Verticalement

– DELICIEUSES
CAVALE – CB – TA
HIE – ECROUE – I
AMNESIES – MON
N – TR – LASSES –
CV – ROI – AURAI
RECALER – AGIR
ETAIE – ENTETE

Mots croisés 9/9 n° 1482



HORIZONTALEMENT
1. Demandées avec insistance – 2. Compagne – Aperçu – 3. Coûte – Employas – 4. Fais échouer une barque -5. Poisson rouge – Courroies de direction – 6. Pupitre d'église – Réfléchi – 7. Eprouva – 8. Poinçon pour cuir – Possessif – 9. Chemises brunes – Chagriné.

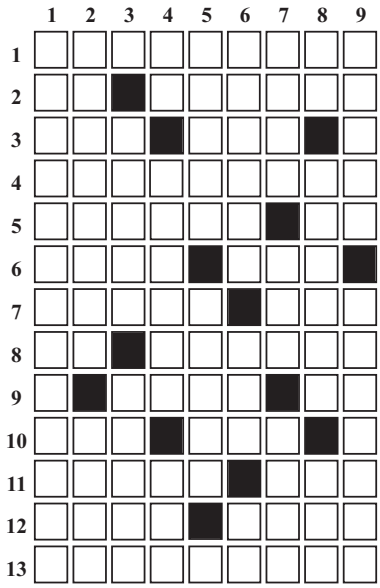
VERTICALEMENT
1. Ravivas – 2. Eparpillé – Note du chef – 3. Jeune couturière – 4. Cimenta – Restitue – 5. Face de dé – Disloquée – 6. Usent – 7. Division du yen – Pote – 8. Creusés – Agent de liaison – 9. Cri d'assaut – Raisonnable.

SOLUTION N° 1481

HORIZONTALEMENT
ASSOUPLIR
GUEULE – NA
RIS – CUITS
EV – GERMES
MISER – PRE
ETA – EAU – R
N – SPECTRE
TE – ESTE – N
EMEU – ERNE

VERTICALEMENT
AGREMENTE
SUIVIT – EM
SES – SAS – E
OU – GE – PEU
ULCEREES –
PEUR – ACTE
L – IMPUTER
INTER – R – N
RASSERENE

Mots croisés 9/13 n° 1482



HORIZONTALEMENT
1. Détruire un pouvoir pathogène – 2. Lac du Soudan – Déséquilibré mental – 3. Titre anglais – Ecorce de chêne – 4. Franchir – 5. Complicité – Jeu chinois – 6. Endroit – Protectrice des bêtes – 7. Légère – Richesses – 8. Carte maîtresse – Lassa – 9. Entrain – Petit cube – 10. En ce lieu – Couche – 11. Enjolivée – Poisson rouge – 12. Venues au monde – Style de jazz – 13. Défaut de vision.

VERTICALEMENT
1. Aménagements – 2. Peintes dans des couleurs sombres – Escarpement rocheux – 3. Distingués – Remuer la terre – 4. Compact disque – Courber – Agence européenne – 5. Aspirer le lait – Chassé de son pays – 6. Chamois pyrénéens – Tranquille – Condition – 7. Paniers – Auteur fantastique – Mauvaises habitudes – 8. Ancien – Marques de respect – Préjudice – 9. Effet de recul au billard – Etat d'une personne rassasiée.

SOLUTION N° 1481

HORIZONTALEMENT
DOUANIERS
OR – RAFIOT
CABAN – RUE
UNI – CREER
M – GAYA – EN
ETAT – POSE
NARREES – S
TIRETTES –
ALE – RISEE
IL – BAS – IN
RECENSANT
E – REGEL – E
SOI – ERIGE

VERTICALEMENT
DOCUMENTAIRES
ORAN – TAILLE – O
U – BIGARRE – CRI
ARA – ATRE – BEE –
NANCY – ETRANGE
IF – RAPETISSER
EIRE – OSES – ALI
ROUEES – SEIN – G
STERNES – ENTEE

soduku 211

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

7			5	1				4
			6		9	2		8
		9			2	1		
	1		7	9			6	
	4			3	5		2	
		2	4			3		
5		4	9		8			
6				5	7			

SOLUTIONS

7	9	2	5	4	8	1	3	6
3	6	8	1	2	9	5	7	4
4	1	5	3	6	7	2	8	9
6	8	1	2	7	4	9	5	3
2	4	7	9	3	5	6	1	8
9	5	3	6	8	1	7	4	2
5	3	9	8	1	6	4	2	7
1	2	4	7	9	3	8	6	5
8	7	6	4	5	2	3	9	1

LE JEUNE INDÉPENDANT

Retrouvez votre journal
sur tous les supports numériques



TF1 20:55 Blacklist



Des citoyens sans histoire et sans aucun antécédent judiciaire se transforment sans explication rationnelle en de redoutables tueurs. Red est persuadé qu'ils sont les cobayes d'une expérience de psychologie sociale conduite secrètement par le gouvernement. Elizabeth et son équipe décident alors de mener discrètement une enquête.

CANAL+ 20:55 Le juge



Avocat arrogant et sans états d'âme, Hank apprend le décès de sa mère. Il retourne donc dans sa petite ville natale, inquiet de renouer avec son père à qui il ne veut plus parler. Durant l'enterrement, les choses sont très tendues entre eux. Puis, au moment de repartir, Hank apprend que son père est accusé d'avoir tué quelqu'un.

M6 20:55 Maison à vendre



Thierry, 54 ans, et Sylvie, 55 ans, habitent dans le centre-ville de Tours ; ils souhaitent vivre en bord de mer. Mais ils ont du mal à vendre leur bien. Stéphane Plaza et Sophie Ferjani se démènent pour que la bâtisse soit plus attractive. Sonia, 42 ans, et Charlie, 31 ans, quant à eux, vivent à Angervilliers, dans l'Essonne. Ils veulent acquérir une grande maison. Or, ils n'ont reçu aucune offre. L'agent immobilier et Emmanuelle Rivassoux leur viennent en aide.

France 2 20:55 Alex Hugo - Comme un oiseau sans aile



La jeune Lisa Leblanc est décédée à la suite d'un saut à l'élastique qui a mal tourné. Mais le policier Alex Hugo ne se satisfait pas de cette version officielle. La malheureuse aurait été incitée à se suicider. Il découvre bientôt qu'un accident similaire a eu lieu dans les calanques de Marseille, quelques semaines plus tôt. De conserve avec Caroline Wacquier, Alex Hugo relance l'enquête. De son côté, Angelo a quelques soucis avec son neveu, qui a de mauvaises fréquentations...

France 3 20:50 Des racines et des ailes



Direction le Limousin à la découverte de territoires méconnus, de la Creuse à la Haute-Vienne, en passant par la Corrèze. Alain Freytet, paysagiste, survole la région en paramoteur. Façonnés comme un parc à l'anglaise à ciel ouvert, ces paysages ont été immortalisés par les impressionnistes comme Claude Monet, au XIXe siècle. Nicolas Chevalier, architecte, dévoile des châteaux monumentaux et des villages médiévaux, et évoque l'incroyable histoire des maçons creusois. Pascal Desmichel, géographe, et Arnaud Maîtrepierre, photographe, se passionnent pour le rail limousin et ses ouvrages d'art. Près de Limoges, Bertille Carpentier et Martial Dumas revisitent le travail de la porcelaine, l'or blanc du Limousin.

TV5MONDE 21:00 Les années glorieuses



Du 12 juin au 13 juillet 2014, c'est le Brésil, unique quintuple vainqueur de l'épreuve, qui accueille la Coupe du monde. Une occasion unique de revenir sur le palmarès inégalé de la Seleção. Pour évoquer ce parcours exceptionnel, plusieurs légendes du ballon rond, passées et actuelles de l'équipe brésilienne, comme Zico, Branco, Paulo César ou Thiago Silva reviennent sur leurs plus grands moments en sélection mais aussi leurs déceptions comme la finale perdue en 1998 face à l'équipe de France de Zinedine Zidane.

LE JEUNE INDEPENDANT
N° 5263 - MERCREDI 18 DHOUL QU'IDA 1436
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Le Prix Mobilis Pour la Presse Algérienne- Edition 2015

RÈGLEMENT DU CONCOURS

Article 1 : Le concours porte sur toute œuvre journalistique publiée ou diffusée dans les médias Algériens publics ou privés, entre la presse écrite, la presse électronique, les émissions d'informations radiophoniques et télévisuelles, durant la période allant **du 22 Octobre 2014 au 01 Octobre 2015.**

Article 2 : Le concours est ouvert à tous les journalistes professionnels algériens de la presse écrite, électronique, radiophonique, télévisuelle ainsi que les agences de presse.

Article 3 : Le concours est ouvert à toute œuvre journalistique écrite et parlée dans les deux langues nationales (Arabe et Amazigh) ainsi qu'en langue étrangère (Français).

Article 4 : Les œuvres journalistiques éligibles au concours doivent traiter pour cette édition du Prix Mobilis pour la Presse Algérienne, la thématique de **l'Economie numérique**, dans les catégories suivantes :

- *Les reportages;*
- *Les enquêtes;*
- *Les articles de la presse écrite et électronique;*
- *Les dessins de presse, les caricatures et les photos;*
- *Les émissions d'informations radiophoniques;*
- *Les émissions d'informations télévisuelles.*

Article 5 : Les participants retenus dans les catégories suivantes seront titrés du Prix Mobilis pour la Presse Algérienne :

- *Presse écrite électronique d'information et spécialisée :*
- *Le Reportage ;*
- *L'Enquête ;*
- *Papier de presse (analyse, commentaire, éditorial et chronique);*
- *Illustration de presse: photo et caricature;*
- *Emissions d'informations Radiophoniques;*
- *Emissions d'information Télévisuelles.*

Article 6 : Sont exclus du concours :

- *Les papiers de couverture des conférences de presse,*
- *Les reprises d'articles et de communiqués de presse,*
- *Les œuvres publicitaires des opérateurs,*
- *Les entretiens,*
- Les reprises de dépêches d'agences de presse et les papiers puisés du web.

Article 7 : Les lauréats de la précédente édition restent éligibles à la participation et peuvent postuler au Prix Mobilis pour la Presse Algérienne.

Article 8 : Les participations se font avec une seule œuvre journalistique dans l'un des genres retenus pour ce concours.

Article 9 : Le dépôt des participations se fait sur les supports suivants :

- Les œuvres journalistiques pour la presse écrite (articles, photos, caricatures) doivent être déposés en coupures originales datées et en version électroniques sur un support (CD).
- Les enregistrements des émissions d'information radiophoniques et télévisuelles doivent être remis sur un support électronique (CD ou DVD), accompagnés de la fiche technique de l'œuvre certifiée par l'organe diffuseur.

Article 10 : Les journalistes doivent remplir le formulaire de participation, téléchargeable sur **www.mobilis.dz** dans la rubrique « **Prix Mobilis pour la Presse Algérienne** », complété par la carte professionnelle ou une attestation de travail et une photo d'identité récente.

Article 11 : Les dossiers de participation doivent être déposés au plus tard le **Jeudi 01 Octobre 2015 à 16h30**, à l'attention du **Président du Prix Mobilis pour la Presse Algérienne 2015**, à l'adresse suivante :
Direction Générale : **ATM Mobilis, Quartier d'Affaires d'Alger ilots 05, lots 27, 28 et 29 Bab Ezzouar, Alger**
Les participants exerçant en dehors d'Alger, peuvent aussi déposer leurs travaux au niveau de toutes les agences commerciales Mobilis à travers tout le territoire national.

Article 12 : Tout dossier incomplet sera rejeté et les œuvres journalistiques soumises au concours ne peuvent être restitués ou faire l'objet de réclamation.

Article 13 : La sélection des lauréats du Prix Mobilis pour la Presse Algérienne se fera par un jury composé de journalistes, d'économistes, de professeurs universitaires et des spécialistes de la communication et des médias, qui aura pour mission de juger les œuvres soumises au concours.
La composante, les travaux et les délibérations du jury demeurent confidentiels pour toutes les parties jusqu'à la proclamation officielle des noms des lauréats.

Articles 14 : Le Prix Mobilis pour la Presse Algérienne est composé d'un trophée et d'un chèque d'une valeur conséquente pour chacune des six catégories retenues pour ce concours.
Le trophée conçu spécialement pour ce concours honorera les efforts et les sacrifices des générations successives de journalistes.

Article 15 : Le concours du Prix Mobilis pour la Presse Algérienne sera agrémenté par un Prix d'Encouragement dans l'une des catégories retenues, le Jury aura toute la latitude et la liberté de le discerner au participant dont il juge le mérite.

Article 16 : Les décisions du jury sont définitives et sans appel.



www.mobilis.dz

موبيليس
mobilis

Le Jeune Indépendant du 02/09/2015 / ANEP